Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2025.04.25 11:05:26 +02'00'

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR. 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DST/14-04-2025/Q27

Date de convocation : 1er Avril 2025

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme PLUCHART Claudine
Mme PRUVOT Brigitte : procuration à M. DECALION Ismaël
M. BALEDENT Matthieu : procuration à Mme MATON Audrey
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme RICHOMME Liliane
M. ROUSSEAU Jérémy : procuration à M. BAUDOUX Aurélien
Mme CAILLAUX Céline : procuration à Mme THUILLEZ Martine
M. BRULANT Damien : procuration à M. HISBERGUE Antoine

Membre absent excusé :
Mme DISDIER Mélanie

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : APPROBATION DES PRINCIPES DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur Marc DEVIENNE, Conseiller Municipal, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.7311-1 relatifs aux pouvoirs de police du maire et à la gestion des risques majeurs,

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,

Vu le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde (PCS),

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR. 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Vu les risques identifiés sur le territoire communal et les obligations légales en matière de préparation et de réponse aux situations de crise,

Vu la délibération 08-02-2023/Q09 en date du 8 février 2023 du Conseil Municipal de Caudry,

Considérant que le Plan Communal de Sauvegarde constitue un outil indispensable pour anticiper et gérer les situations d'urgence, visant à protéger la population et à garantir la continuité des services publics essentiels,
Considérant que le projet de PCS a été élaboré en concertation avec les services municipaux, les partenaires institutionnels ainsi que les acteurs locaux de la sécurité civile,

Monsieur DEVIENNE expose au Conseil Municipal que le projet de PCS, préparé en collaboration avec les différents acteurs concernés, inclut une organisation opérationnelle détaillée pour répondre de manière efficace aux risques identifiés.

Les risques recensés se répartissent principalement en deux grandes catégories : Les risques naturels et les risques technologiques.

De plus, de nouvelles menaces émergent, notamment les risques sanitaires et des menaces majeures tel que la cybercriminalité et la menace terroriste.
Ces risques exigent une vigilance continue, car ils peuvent impacter la vie quotidienne de chacun.

L'organisation proposée inclut notamment :

- L'identification des risques majeurs susceptibles de concerner le territoire communal, et des enjeux.
- La mise en place d'une structure opérationnelle claire, avec une répartition des missions entre élus, agents municipaux et autres intervenants, ainsi que la définition du poste de commandement communal.
- L'identification des moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la gestion des crises.
- La définition des procédures d'alerte, d'information et de protection à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de la population en situation d'urgence.
- La création d'un Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) à destination de la population.

Ainsi, le Conseil Municipal est appelé à approuver les principes du Plan Communal de Sauvegarde, tel qu'élaboré, pour renforcer la préparation et la gestion des crises sur le territoire communal.

Il est précisé que le Maire prendra un arrêté portant approbation du PCS et du DICRIM. Ces derniers feront l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application et à la prise en compte de nouveaux risques ou évolutions contextuelles.

Le PCS et le DICRIM seront tous les deux disponibles en Mairie, ainsi que sur le site internet de la Commune.
La version du PC consultable par le public est une version épurée, celui-ci incluant dans son état d'origine des données sensibles et confidentielles.

Il est précisé que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) joints à cette délibération sont des projets susceptibles de faire l'objet de modifications avant l'arrêté d'approbation, en fonction des retours du Conseil Municipal ainsi que des recommandations des autorités compétentes.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR. 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les principes du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune de Caudry
- Autorise Monsieur le Maire à prendre l'arrêté municipal portant approbation du PCS et du DICRIM et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à leur mise en œuvre
- Précise que ces documents feront l'objet de mises à jours régulières afin d'assurer leur adaptation à toutes les évolutions.

Annexes :
- Plan Communal de Sauvegarde – version projet
- DICRIM – version projet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Ophélie DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
24 AVR. 2025

PROJET

CAUDRY

CAUDRY

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901304-20250414-DELIB_24425_Q27-DE

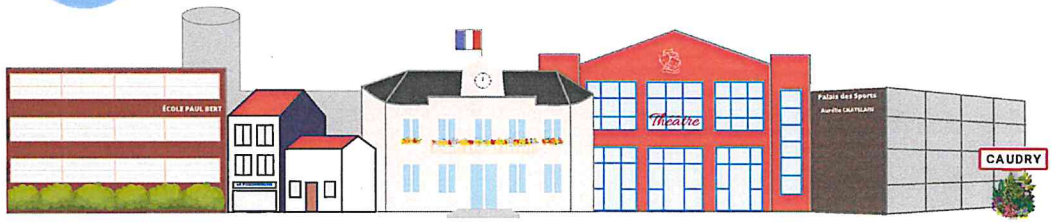
25 AVR. 2025

LA COMMUNE S'ORGANISE ET VOUS?

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

ÉDITION 2025



ÉDITO



Les risques naturels, tels que les inondations, les mouvements de terrain dus aux cavités souterraines ou encore les phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes, canicules, épisodes de gel intense), sont amplifiés par le changement climatique, rendant certains événements plus fréquents ou plus graves.

Les risques technologiques, liés à nos activités humaines, concernent la manipulation, le transport et le stockage de substances dangereuses. Ils incluent la pollution, les risques industriels, le transport de matières dangereuses ainsi que la présence potentielle d'engins de guerre.

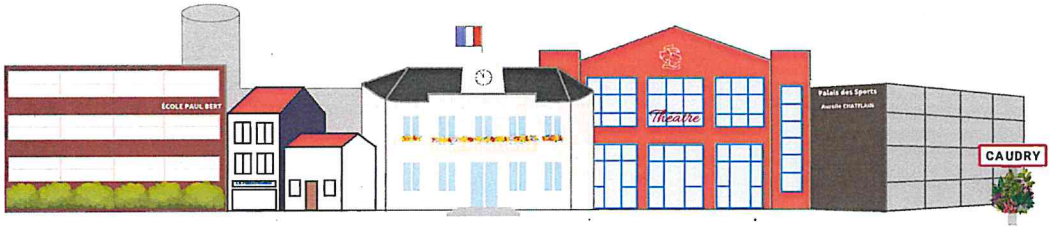
Par ailleurs, des menaces récentes, telles que les risques sanitaires et épidémiques, la cybercriminalité ou encore la menace terroriste, exigent une vigilance permanente, car elles peuvent impacter la vie quotidienne de chacun.

Le D.I.C.R.I.M. que nous mettons à votre disposition a pour objectif de vous informer, de vous sensibiliser et de renforcer, ensemble, notre résilience face à ces risques. La sécurité de tous est une priorité : en restant mobilisés et bien informés, nous pourrons mieux anticiper et réagir face à ces événements.

Ensemble, faisons de Caudry une ville plus sûre, aujourd'hui et pour demain.

Votre Maire,

Frédéric BIRCOUT



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE



ORGANISATION DE LA COMMUNE

- LES NOTIONS ESSENTIELLES
- RISQUE MAJEUR: QUI FAIT QUOI?
- LES MOYENS D'ALERTE ET D'INFORMATION

LES RISQUES NATURELS

- INONDATION
- MOUVEMENT DE TERRAIN
- PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES
- SÉÏSME
- RADON
- RETRAIT/GONFLEMENT D'ARGILE

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

- INDUSTRIEL
- ENGIN DE GUERRE
- TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

LES RISQUES SANITAIRES

- PANDÉMIE/ÉPIDÉMIE
- TEMPÉRATURES EXTRÊMES

LES MENACES MAJEURES

- TERRORISME
- CYBERATTAQUE

ANNEXES

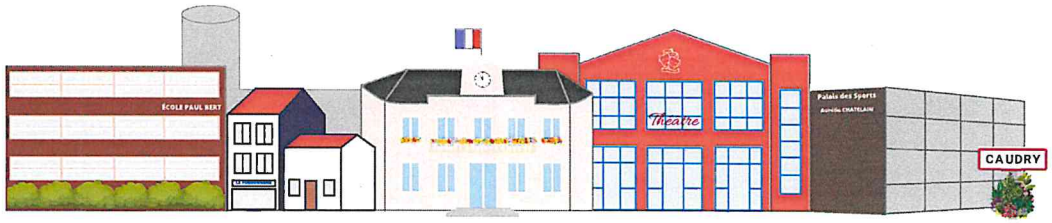
- LE KIT D'URGENCE
- NUMÉROS ET SITES UTILES



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ORGANISATION DE LA COMMUNE EN CAS DE RISQUES MAJEURS

- LES NOTIONS ESSENTIELLES
- RISQUE MAJEUR: QUI FAIT QUOI?
- LES MOYENS D'ALERTE ET D'INFORMATION



LES NOTIONS ESSENTIELLES

QU'EST CE QU'UN RISQUE MAJEUR?

Un risque majeur est un événement rare, mais aux conséquences potentiellement catastrophiques pour les personnes, les biens et l'environnement. Il se caractérise par :

- Une faible fréquence : ces événements sont rares, ce qui peut conduire à les sous-estimer.
- Une énorme gravité : ils peuvent causer de nombreuses victimes et des dégâts considérables.

Un risque majeur survient lorsqu'un aléa (événement dangereux) menace une zone où se trouvent des enjeux humains, économiques ou environnementaux.
Prévenir et se préparer à ces risques est essentiel pour limiter leurs impacts.

LES RISQUES EXISTANTS À CAUDRY:

- **Risques naturels**
  - Inondation
  - Mouvement de terrain
  - Phénomènes météorologiques
  - Séisme
  - Retrait/gonflement des argiles
  - Radon
- **Risques technologiques**
  - Industriel
  - Transport de Marchandises Dangereuse
  - Engin de guerre
- **Risques sanitaires**
  - Épidémie/Pandémie
- **Menaces majeures**
  - Menace terroriste
  - Cyberattaque





ALÉA

Évènement potentiellement dangereux

+

ENJEUX

Elements exposés: population, infrastructures, environnement, patrimoine, ...

=

RISQUE MAJEUR

Confrontation aléas et enjeux: Conséquences graves sur les personnes, les biens, l'environnement, ...

PROJET

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Dans le cadre de sa politique de gestion des risque[illegible] Caudry s'est équipée de deux outils stratégiques :

• LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

Le Plan Communal de Sauvegarde, instauré par la loi n° 2004-811 du 13 août 2004, dite loi de Modernisation de la Sécurité Civile, est élaboré sous l'autorité exclusive du maire.
Cet outil opérationnel vise à assurer l'information préventive et la protection des populations. Il recense les aléas et enjeux du territoire, ainsi que les moyens communaux mobilisables face aux risques identifiés. Le P.C.S. définit également les dispositifs d'alerte et d'information, ainsi que les actions de soutien mises en place par la commune.
Le P.C.S. de la ville de Caudry a été approuvé par arrêté municipal et est consultable en version numérique sur le site officiel de la ville, ainsi qu'en format papier à la mairie.



Le dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM)
Préfecture du Nord, carte grise, permis de conduire, titre de séjour, passeport, carte nationale d'identité, démarches administratives, présentation des services de l'État, des actions et publications de l'État...

• LE DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS (D.I.C.R.I.M.)

Le D.I.C.R.I.M. de la ville de Caudry, conçu sous la responsabilité du maire, répond à l'obligation d'informer les citoyens sur les risques majeurs, conformément à l'article L.125-2 du Code de l'Environnement.
En sensibilisant la population aux dangers potentiels et aux bons réflexes à adopter, ce document favorise une meilleure culture du risque au sein de la commune et complète les dispositifs prévus par le P.C.S.
Le D.I.C.R.I.M. est accessible en ligne sur le site officiel de la ville et consultable en version papier à la mairie.

Pour plus d'informations:

www.nord.gouv.fr
Site internet de la Préfecture du Nord
www.gouvernement.fr/risques
Portail Interministériel de prévention des risques majeurs
www.georisques.gouv.fr
Portail des risques majeurs à l'échelle de la Commune
https://www.irma-grenoble.com
Institut des risques majeurs

RISQUE MAJEUR : QUI FAIT QUOI?

UN SÉISME FRAPPE LA VILLE DE CAUDRY

1

Le séisme est faible, les dégâts sont légers: les services de secours interviennent pour protéger et porter secours aux victimes.
Le Maire déclenche le PCS.
Il est Directeur des Opérations de Secours (DOS).

Si le séisme est très important ou plusieurs communes sont concernées: le Préfet devient Directeur des Opérations de Secours.Il active le Plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) pour coordonner les secours à l'échelle départementale.

2

Le Maire met en œuvre les moyens définis dans le PCS pour alerter, protéger et accompagner la population

3

Les différents services municipaux de la ville de Caudry s'activent : information et soutien à la population, mise en place logistique, ...

4

Les équipes enseignantes mettent en sécurité les enfants selon leur Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

5

La diffusion des messages d'alerte et des consignes est maintenue grâce aux différents moyens d'information. Respectez ces consignes.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE



LES MOYENS D'ALERTE ET D'INFORMATION

En cas d'événement grave, les autorités déclenchent une alerte pour vous informer. Ce signal, qui peut se manifester de différentes façons, indique qu'il est nécessaire de se mettre en sécurité.
Dès réception de cette alerte, suivez les consignes données et restez à l'écoute des informations diffusées par les canaux officiels afin de suivre l'évolution de la situation.
Votre vigilance est essentielle.

• LES MOYENS D'ALERTE :

LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

Le signal national d'alerte est reconnaissable à son son modulé, alternant entre montées et descentes. Il est diffusé en trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.
La fin de l'alerte est signalée par un son continu de 30 secondes.
Restez vigilants et prêts à réagir en cas d'activation de ce signal.

SIGNAL D'ALERTE



SIGNAL DE FIN D'ALERTE



LE TÉLÉPHONE PORTABLE

Le système FR-Alert vous avertit en temps réel, automatiquement, si vous vous trouvez dans une zone de danger, quel que soit votre opérateur mobile.
Ce dispositif envoie une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, fonctionnant même si votre téléphone est en mode silencieux.
Restez attentifs à ces alertes : elles sont là pour assurer votre sécurité.
Le système ne fonctionne pas si votre téléphone est en mode avion ou éteint.
Les informations complémentaires (zone concernée, nature du danger, comportement à adopter...) vous sont envoyées dans un second temps.
Une notification spécifique vous est envoyée pour signaler la fin de l'alerte.

LES HAUTS PARLEURS MOBILES

En cas de besoin, des véhicules municipaux équipés de haut-parleurs circuleront pour diffuser des messages vocaux d'alerte ainsi que les consignes à suivre.
Ce dispositif garantit une information rapide et efficace pour tous les habitants présents dans la zone concernée.
Soyez attentifs à ces annonces afin de réagir de manière appropriée.

• LES MOYENS D'INFORMATION :

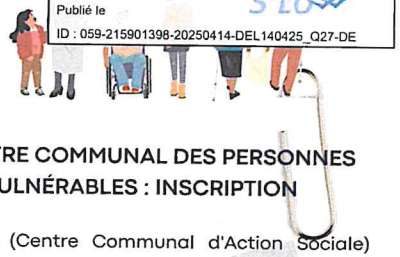
LES MEDIAS

En cas d'alerte, les chaînes de télévision locales et nationales peuvent diffuser des informations, des recommandations et des conseils adaptés à la situation.
Cependant, en cas de coupure d'électricité, la radio devient un relais essentiel pour suivre l'évolution de la situation. Nous vous recommandons de vous munir d'un poste radio à piles pour rester informés en toutes circonstances.

France 3 Nord Pas-de-Calais

France Bleu Nord: 94.7
Delta FM: 100.7

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE



REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES : INSCRIPTION

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) détient un registre nominatif contenant des informations relatives aux personnes vulnérables, telles que les personnes âgées, handicapées ou isolées. Ce registre a pour objectif de permettre une assistance spécifique en cas de canicule, grand froid, inondation ou toute autre situation d'urgence.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche, merci de contacter le CCAS au 03 27 75 70 70 ou par email à accueil@ccas.caudry.fr

INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

La Ville de Caudry et la préfecture des Hauts-de-France disposent de comptes officiels pour vous avertir de la situation.

- www.caudry.fr
- www.nord.gouv.fr

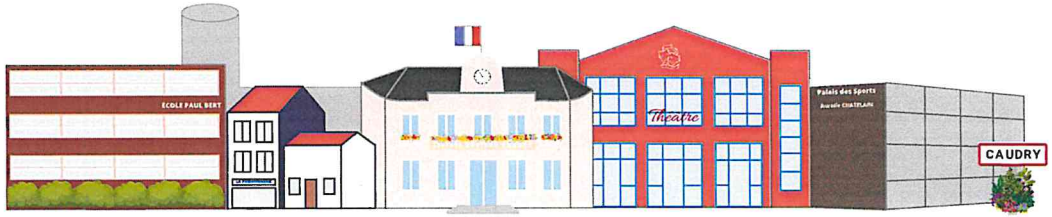


Inondation Aout 1984 - Collection Patrick RAGUET

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

LES RISQUES NATURELS

- INONDATION
- MOUVEMENT DE TERRAIN
- PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES
- SÉÏSME
- RADON
- RETRAIT/GONFLEMENT D'ARGILE



RISQUE

INONDATION

RISQUES NATURELS



Une inondation correspond à la submersion, rapide ou progressive, d'une zone habituellement hors de l'eau. Elle peut être causée par divers phénomènes. Elle se caractérise par plusieurs facteurs : la nature de l'inondation (crue de rivière, ruissellement, remontée de nappes phréatiques, etc.), la hauteur de l'eau, la vitesse de montée des eaux et l'intensité du courant, la durée de la submersion, ainsi que l'étendue des zones touchées.

En cas de fortes pluies, plusieurs phénomènes peuvent survenir et entraîner des inondations :

- Les remontées de nappes phréatiques, lorsque l'eau souterraine remonte à la surface.
- La saturation du réseau d'assainissement, qui ne peut plus absorber le volume d'eau excédentaire.
- Le ruissellement des eaux pluviales, lorsque l'eau s'écoule sur des sols imperméables ou saturés, sans pouvoir être absorbée.



Inondation rue Aristide Briand - Aout 1984 - Collection Patrick RAGUET

Les réflexes à adopter:

AVANT

✓ S'informer : Risques et alertes (mairie, Vigicrues).
✓ Préparer un kit : Lampe, radio, eau, médicaments, papiers, vêtements chauds.
✓ Anticiper : Protections (sacs de sable, batardeaux), zone de refuge en hauteur.

PENDANT

🔴 En cas d'alerte :
. Coupez l'électricité et le gaz.
. Installez les protections.
. Ne descendez pas dans les sous-sols.
. Réfugiez-vous en hauteur.
. Suivez les consignes officielles.

🚨 Pendant l'inondation :
. Limitez vos déplacements.
. Ne récupérez pas vos enfants : ils sont pris en charge.
. Privilégiez SMS et internet.

APRÈS

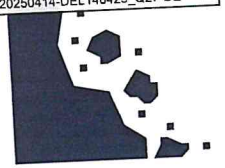
✅ Sécuriser :
. Contactez l'assurance.
. Aérez, désinfectez.
. Faites vérifier l'électricité.
. Vérifiez la potabilité de l'eau.

EN CAS D'INONDATION, VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE VOS PROCHES PASSENT AVANT TOUT. SUIVEZ LES CONSIGNES OFFICIELLES ET RESTEZ VIGILANT.

RISQUE

MOUVEMENT DE TERRAIN

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE



Les mouvements de terrain désignent des phénomènes naturels pouvant provoquer le déplacement de roches, de terre ou de matériaux sous l'effet de la gravité, mettant en danger les infrastructures et les habitations.

QU'EST CE QU'UN MOUVEMENT DE TERRAIN?

Un mouvement de terrain est un déplacement, qui peut être progressif ou brutal, du sol ou du sous-sol.
Il peut être d'origine naturelle (agents d'érosion, pesanteur, séisme, etc.) ou anthropique (exploitation de matériaux, déboisement, terrassement, etc.).
Les phénomènes lents incluent les affaissements, les tassements, les glissements et le retrait-gonflement des argiles.
Les phénomènes brutaux comprennent les effondrements, les chutes de pierres et de blocs, les éboulements et les coulées boueuses.

LE SAVIEZ VOUS?

La Commune est soumise au plan de prévention des risques naturels (PPR) de type mouvement de terrain de Cambrai prescrit le 12 juillet 2023 mais non approuvé à ce jour.



Les réflexes à adopter:

AVANT

✓ S'informer : Risques auprès de la mairie ou de la préfecture.
✓ Surveiller : Fissures, affaissements, arbres ou poteaux inclinés.
✓ Préparer un kit : Lampe, radio, eau, médicaments, papiers, vêtements chauds.
✓ Anticiper l'évacuation : Itinéraire sécurisé et point de rassemblement.

PENDANT

🔴 Si des signes apparaissent :
. Quittez immédiatement la zone.
. Avertissez vos voisins et les autorités.
. Évitez les murs, les pentes instables et les routes fissurées.

🚨 En cas d'effondrement :
. À l'intérieur : réfugiez-vous sous un meuble, loin des fenêtres.
. À l'extérieur : éloignez-vous des bâtiments, des arbres et des lignes électriques.
. En voiture : arrêtez-vous dans un espace dégagé et restez à bord.

APRÈS

Prudence :
. Évitez les zones touchées, risque d'instabilité.
. Alertez les secours si nécessaire.
. Attendez l'autorisation avant de rentrer chez vous.
. Contactez votre assurance.
. Vérifiez votre habitation et les réseaux (eau, gaz, électricité).

RESTEZ VIGILANT ET SUIVEZ LES CONSIGNES OFFICIELLES !

RISQUE

PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

RISQUES NATURELS



Les phénomènes météorologiques désignent les différents événements naturels liés à l'atmosphère terrestre, qui influencent les conditions climatiques d'une région donnée. Ils se manifestent par des changements dans l'air, la température, la pression atmosphérique, l'humidité et les mouvements des masses d'air.

La Commune de Caudry peut être touchée par divers phénomènes: orage, canicule, grand froid, neige, verglas ou encore vent violent et pluie-inondation.

EN SAVOIR +

Suivi météorologique:
www.meteofrance.com

Suivi des tornades et orages:
www.keraunos.org

LA GESTION DE L'HIVER, UN EFFORT COLLECTIF

En période de neige ou de verglas, les services techniques municipaux assurent le déneigement et le salage des principaux axes routiers ainsi que l'accès aux bâtiments publics.
Cependant, la sécurité de tous dépend également de l'engagement de chacun.
Ainsi, chaque propriétaire, locataire ou commerçant est responsable du déneigement et du salage du trottoir situé devant chez lui, afin d'assurer des conditions de circulation sûres pour tous.

Les réflexes à adopter:

AVANT UN ÉPISODE MÉTÉOROLOGIQUE EXTRÊME

- ✓ Informez-vous : Consultez Météo-France et inscrivez-vous aux alertes.
- ✓ Anticipez les risques : Vérifiez votre habitation, fixez les objets extérieurs.
- ✓ Préparez un kit d'urgence : Lampe, radio, eau, médicaments, papiers.
- ✓ Limitez vos déplacements : Évitez de sortir lors des alertes orange/rouge.

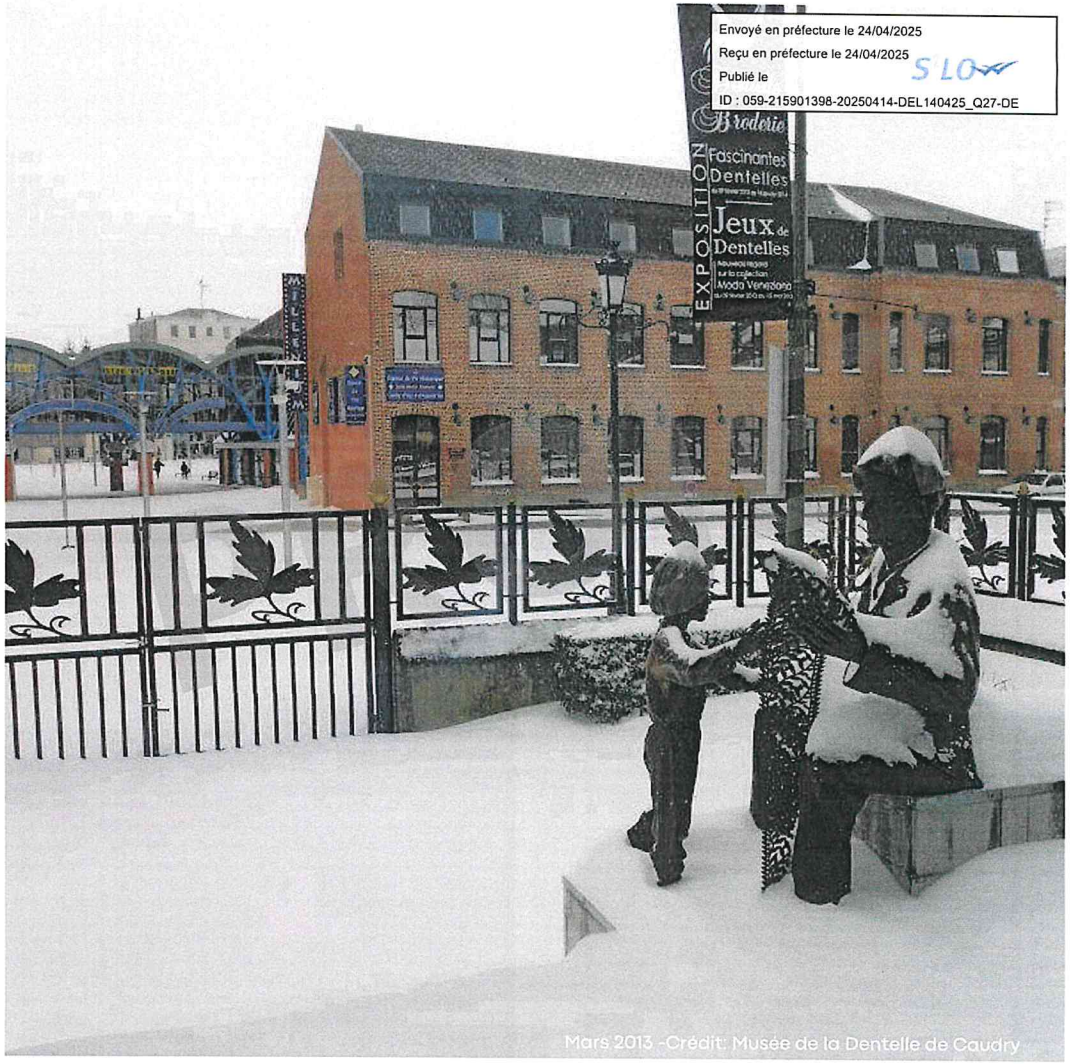
PENDANT LE PHÉNOMÈNE

- Vents violents/tempête : Restez à l'abri, éloignez-vous des fenêtres, ne sortez qu'en urgence.
- Orage violent : Abritez-vous, débranchez les appareils, ne téléphonez pas en extérieur.
- Canicule : Hydratez-vous, évitez de sortir aux heures chaudes, vérifiez les personnes vulnérables.
- Neige/verglas : Limitez les déplacements, équipez votre véhicule, déneigez devant chez vous.

APRÈS LE PHÉNOMÈNE

- ✅ Restez prudent : Suivez les consignes des autorités, signalez les dégâts, contactez votre assurance.

Déblayez prudemment et restez vigilant.



Mars 2013 -Crédit: Musée de la Dentelle de Caudry

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RISQUE

SÉISME

RISQUES NATURELS

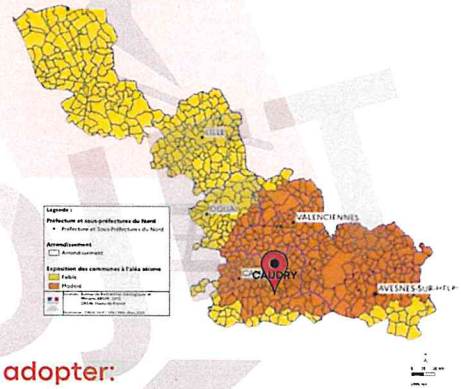


Un séisme est un phénomène naturel résultant de la libération brutale d'énergie dans le sous-sol, provoquant des vibrations du sol. Ces mouvements peuvent endommager les infrastructures, les habitations et mettre en danger les personnes, en fonction de leur intensité et de leur localisation.

QU'EST CE QU'UN SÉISME?

Un séisme est un phénomène naturel résultant de la libération brutale d'énergie dans le sous-sol, provoquant des vibrations du sol. Il peut être d'origine naturelle (séisme, activité tectonique, etc.) ou anthropique (exploitation minière, fracturation hydraulique, etc.).

Les phénomènes lents liés aux séismes comprennent des failles géologiques progressives, tandis que les phénomènes brutaux incluent les secousses violentes, les tremblements de terre et les ruptures de terrain.



Les réflexes à adopter:

AVANT UN SÉISME

✓ Informez-vous : Consultez les cartes des risques et les plans de secours.

✓ Renforcez votre habitat : Fixez les meubles lourds et renforcez les structures.

✓ Préparez un kit d'urgence : Lampe, radio, eau, médicaments, papiers, vêtements, masques.

✓ Planifiez une évacuation : Identifiez les zones sûres et les sorties rapides.

PENDANT UN SÉISME

- À l'intérieur : Restez calme, abritez-vous sous un meuble solide, éloignez-vous des fenêtres.
- À l'extérieur : Éloignez-vous des bâtiments, des arbres et des lignes électriques.
- En voiture : Arrêtez-vous dans un endroit dégagé, restez dans votre véhicule.

APRÈS UN SÉISME

Restez vigilant :

- **Attendez quelques minutes pour éviter les répliques.**
- **Vérifiez les dangers immédiats (gaz, incendie).**
- **Évitez d'utiliser les ascenseurs.**
- **Écoutez les autorités et contactez vos proches.**
- **Déclarez les dommages à votre assurance.**

RISQUE

RADON

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Le radon est un gaz radioactif naturel, incolore et inodore. Il provient de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et certaines roches.

On le retrouve partout dans l'environnement (air, sol, eau), mais sa concentration varie en fonction de plusieurs facteurs, tels que la nature du sol, la température ou encore la ventilation des lieux.

À l'extérieur, il se dissipe rapidement et reste à des niveaux faibles. En revanche, dans les bâtiments mal ventilés, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées, notamment dans les régions où le sol est riche en uranium, comme les zones granitiques ou volcaniques.

Le radon est mesuré en becquerels par mètre cube (Bq/m³).



LE SAVIEZ VOUS?

Sur la Commune de Caudry, le risque RADON est faible (1/3).

EN SAVOIR +

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr

RISQUE

RETRAIT ET GONFLEMENT DES ARGILES

SOLS ARGILEUX, UN RISQUE POUR LES BATIMENTS

Les sols argileux réagissent aux variations d'humidité : ils gonflent en période de pluie et se rétractent lors de la saison sèche.

Ces mouvements peuvent provoquer des fissures et fragiliser les bâtiments, notamment les maisons individuelles qui ne sont pas conçues pour y résister.

C'est pourquoi le phénomène de retrait-gonflement des argiles est classé comme un risque naturel.

Avec le changement climatique et l'intensification des sécheresses, ce risque devient de plus en plus important.

LE SAVIEZ VOUS?

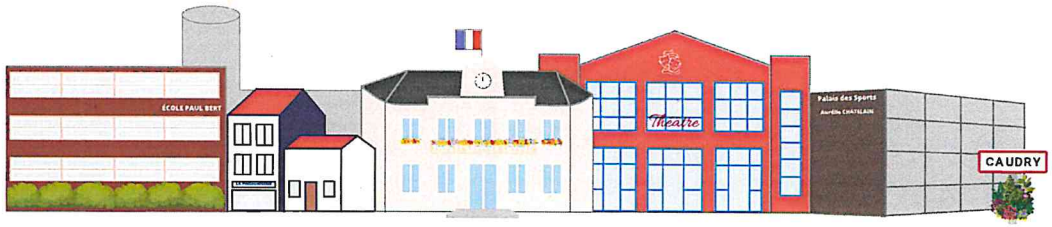
La commune de Caudry a fait l'objet de trois reconnaissances d'état de catastrophe naturelle "sécheresse". Le dernier arrêté est paru au Journal officiel du 20 octobre 2023.



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

- INDUSTRIEL
- ENGIN DE GUERRE
- TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



PROJET

RISQUE INDUSTRIEL

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Un risque industriel majeur peut survenir sur des sites industriels, chimiques ou pétrochimiques, entraînant des conséquences graves pour le personnel, la population, les biens et l'environnement. Ces risques se manifestent principalement sous trois formes :

- Effets thermiques : Brûlures graves dues à un incendie ou une explosion.
- Effets mécaniques : Lésions causées par le souffle d'une explosion (souffle, éclats, décompression).
- Effets toxiques : Intoxications par inhalation, ingestion ou contact avec des substances chimiques dangereuses.

Ces événements peuvent entraîner des blessures, des destructions de biens, des pollutions environnementales (faune, flore, nappes phréatiques), ainsi que des risques pour la sécurité publique.
Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains, est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

La Commune est-elle concernée?

Caudry, c'est :

- 3 établissements soumis au régime d'Enregistrement, non SEVESO
- 6 établissements soumis au régime d'Autorisation, non SEVESO

Quelle différence ?

- **Régime d'Enregistrement(E)**: Concerne des installations à risques modérés, dont les mesures de prévention sont bien définies (élevages, stations-service, entrepôts de combustibles ou frigorifiques). L'exploitant doit obtenir une autorisation simplifiée après consultation publique et validation préfectorale.
- **Régime d'Autorisation(A)**: S'applique aux installations présentant des risques ou nuisances graves. Une étude d'impact et de dangers est requise, suivie d'une enquête publique. L'autorisation dépend de l'avis du préfet et de la mise en place des mesures prescrites..

Les réflexes à adopter:

AVANT L'ALERTE :

• Renseignez-vous ! Sachez où se trouvent les installations industrielles proches de chez vous. Apprenez les consignes de sécurité à suivre.

PENDANT L'ALERTE :

• Confinez-vous vite ! Allez dans une pièce fermée et restez-y.

• Écoutez les autorités ! Suivez les instructions données par les autorités et les secours.

• Fermez toutes les ouvertures ! Obstruez les arrivées d'air, éteignez la ventilation et la climatisation.

• Ne fumez pas ! Ne laissez pas de fumée se propager.

• Ne sortez pas ! Restez à l'intérieur jusqu'à l'ordre de sortie des autorités. Ne vous précipitez pas à l'école, vos enfants sont en sécurité.

FIN DE L'ALERTE :

• Attendez le signal ! Ne sortez pas tant que le signal de fin d'alerte n'a pas été donné.

• Aérez ! Une fois l'alerte terminée, ouvrez les fenêtres pour renouveler l'air.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE



24 juillet 2012 - NAI

RISQUE

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

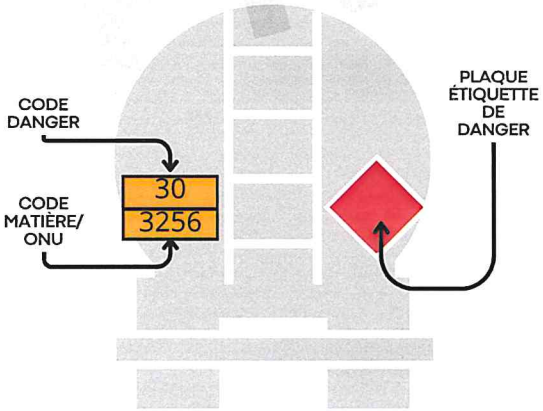
RISQUES TECHNOLOGIQUES

Le Transport de Marchandises Dangereuses (TMD) concerne le déplacement routier, ferroviaire et fluvio-maritime de substances chimiques dangereuses. Ces substances peuvent avoir des effets néfastes sur les populations, les biens et l'environnement. Les conséquences d'un accident de TMD peuvent inclure des incendies, des explosions ou la dispersion de substances toxiques dans l'air, l'eau ou le sol.

LES AXES CONCERNÉS À CAUDRY :

- **Voie routière :** La circulation sur les routes principales de Caudry, comme la D643 et la D1016 (Contournement), pourrait présenter des risques en raison du passage de camions transportant des substances dangereuses, notamment en direction des zones industrielles proches.
- **Voie ferrée :** La ligne ferroviaire traversant la commune de Caudry peut également transporter des marchandises dangereuses à destination des sites industriels de la région.

L'IDENTIFICATION ET LA SIGNALÉTIQUE RELATIVES AUX MARCHANDISES DANGEREUSES:



ET LES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE?

La commune est traversée par une canalisation de transport de matières dangereuses, notamment le gaz naturel.
Cette canalisation fait l'objet d'une **servitude d'utilité publique.**
Cette servitude doit être prise en compte dans les projets d'aménagement.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

QUE FAIRE SI VOUS ÊTES TÉMOINS D'UN A[illegible]

AVANT L'ACCIDENT :

-Informez-vous :
- Connaissez les itinéraires des transports de matières dangereuses près de chez vous.

- Identifiez un convoi TMD :
- Repérez les panneaux et pictogrammes sur les véhicules transportant des matières dangereuses pour comprendre le risque.

PENDANT L'ACCIDENT :

- Si vous êtes témoin de l'accident :
- Protégez la zone : Balisez la zone pour éviter un sur-accident.
- Ne fumez pas à proximité.
- Alertez les autorités : Appelez le 112 (pompiers, police).
- Éloignez-vous : En cas de fuite, ne touchez pas au produit et éloignez-vous immédiatement.
- Ne tentez pas de secourir les blessés sans protection : Ne déplacez les victimes que si un incendie menace.
- Restez à l'écart des fumées ou des liquides et évitez l'agitation.

APRÈS L'ACCIDENT :

- Restez informé :
- Suivez les consignes des autorités et les mises à jour sur la situation.
- Mettez-vous à disposition des secours :
- Respectez leurs instructions et aidez si vous êtes sollicité.
- Respectez les zones de sécurité :
- Ne revenez dans la zone qu'une fois que le danger est écarté.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Consultez les sites:
www.georisques.gouv.fr
www.gouvernement.fr/risques/transport-de-matieres-dangereuses
www.aria.developpement-durable.gouv.fr
www.ecologie-solidaire.gouv.fr/transports-marchandises-dangereuses

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ NOUS : EXPLOSION MEURTRIÈRE À SAINT-AMAND-LES-EAUX EN 1973

Le 1er février 1973, un événement tragique a secoué la région de Saint-Amand-les-Eaux, dans le Nord. Un semi-remorque transportant du propane a pris une mauvaise trajectoire et s'est renversé, déclenchant un drame inimaginable. Un nuage de gaz hautement inflammable s'est rapidement formé, avant qu'une violente explosion n'éclate. L'impact a été dévastateur : 9 personnes ont perdu la vie, 45 autres ont été blessées, et les dégâts matériels sont considérables. Pas moins de 9 véhicules et 13 maisons ont été complètement détruits par l'explosion.
Les débris de la citerne ont été projetés dans un rayon 450 mètres, créant un véritable chaos.

RISQUE

ENGIN DE GUERRE

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Les engins de guerre non explosés (ou munitions non explosées : MNE) représentent un danger important, notamment dans les zones ayant été touchées par des conflits militaires, comme lors des guerres mondiales. Ces engins peuvent inclure :Des bombes, des obus, des mines, des grenades et d'autres types de munitions

Bien qu'ayant été abandonnés ou enfouis, ces engins n'ont pas explosé à l'époque et peuvent le faire à tout moment. Ils constituent un risque pour les personnes qui les rencontrent par accident, car leur détonation peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Ce risque concerne principalement :

- **Les zones où les combats ont eu lieu**
- **Les terrains où des travaux de construction ou de fouille peuvent redécouvrir ces objets**

Les autorités mettent en place des mesures strictes de sécurité, comme des périmètres d'évacuation, pour protéger la population et permettre l'intervention de spécialistes pour désamorcer ces munitions.

La saviez vous?

Le territoire de Caudry fait partie d'un secteur sensible identifié par le service de déminage d'Arras.

La commune est située dans une région où des engins de guerre non explosés (MNE) peuvent encore être retrouvés, en raison des combats ayant eu lieu lors des guerres mondiales.

Bien que ces munitions soient souvent enfouies et invisibles, elles représentent un réel danger.

Que faire en cas de découverte d'un objet suspect ?

- Ne touchez pas l'objet.
- Alertez immédiatement les autorités.

Les réflexes à adopter:

AVANT

✓ Informez-vous : Renseignez-vous sur les zones à risque (ex. Hauts-de-France).

✓ Évitez toute manipulation : Ne touchez jamais un objet suspect.

✓ Renseignez-vous localement : Consultez votre mairie pour des informations sur les risques.

PENDANT

🚨 Si vous découvrez un objet suspect :

- Éloignez-vous immédiatement et alertez les autorités (17 ou 112).
- Ne touchez rien, ne prenez pas de photos.
- Évacuerez les lieux à une distance sécuritaire (500m si possible).

APRÈS

- Restez informé : Suivez les consignes des autorités locales.

Respectez les périmètres de sécurité : Ne vous approchez pas des zones évacuées.

- Préparez-vous à évacuer : Des évacuations peuvent être nécessaires.



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE



SOUVENEZ-VOUS

Caudry, le 25 mars 2004, une bombe américaine de 125 kg est découverte sur un chantier de construction de logements. Lors des opérations de déminage, 3 000 personnes sont évacuées. Le désamorçage ayant échoué, l'engin est finalement transporté par hélicoptère vers un champ voisin, où il est détruit par explosion contrôlée.

ET LE RISQUE NUCLÉAIRE?

Le risque nucléaire fait référence à la possibilité d'un événement ou accident lié à l'utilisation de l'énergie nucléaire, qui pourrait avoir des conséquences dangereuses pour la santé, l'environnement, les infrastructures humaines

Un incident ou un accident nucléaire peut entraîner la libération imprévue de matières radioactives, au-delà des systèmes de confinement prévus pour les contenir.

Ce type de risque peut survenir dans diverses situations :

- Transport de substances radioactives
- Utilisation dans des secteurs comme l'industrie, la médecine ou la recherche
- Panne majeure dans une centrale nucléaire
- Catastrophes naturelles (par exemple, séisme et tsunami à Fukushima en 2011)
- Actes de malveillance (terrorisme ou sabotage)

QUELS SONT LES DANGERS ASSOCIÉS AU RISQUE NUCLÉAIRE?

IRRADIATION

Une exposition directe à des rayonnements provenant d'une source radioactive. Elle peut affecter le corps par contact externe ou interne (par inhalation ou ingestion)

CONTAMINATION

Lorsque des particules radioactives se dispersent dans l'air, le sol ou l'eau, elles peuvent se fixer sur la peau ou être ingérées ou inhalées, entraînant une contamination interne ou externe

RISQUES CHIMIQUES

Certains matériaux radioactifs peuvent réagir avec d'autres substances, générant des dangers chimiques supplémentaires

LES CONSÉQUENCES DU RISQUE NUCLEAIRE

EFFETS NON ALEATOIRES

Provoqués par une forte exposition aux radiations, ces symptômes apparaissent en quelques heures à quelques semaines. Ils incluent des nausées, des vomissements, des brûlures cutanées, de la fièvre et des troubles plus graves, pouvant conduire à la mort si l'exposition est trop importante.

EFFETS À LONG TERME

Ceux-ci sont liés à des doses plus faibles de radiations. Ces effets se manifestent souvent plusieurs années après l'exposition, sous forme de cancers, de troubles génétiques ou d'anomalies chromosomiques.

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

La contamination peut avoir des impacts durables sur la faune, la flore et les sols. Elle peut affecter les écosystèmes en détruisant les habitats naturels, en polluant les cultures et en rendant les sols impropres à l'agriculture pendant des décennies, voire de façon irréversible.

LE RISQUE NUCLÉAIRE À CAUDRY

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Dans un rayon de 150 km autour de Caudry, on trouve cinq centrales nu
km, celle de Gravelines à 134 km, la centrale de Tihange à 140 km, celle de Doel à 146 km et la centrale de Borssele à 147 km.

Dans le cadre de l'ORSEC, chaque installation nucléaire de base est soumise à des dispositions spécifiques, matérialisées par un Plan Particulier d'Intervention (PPI). Ce plan établit trois périmètres autour de la centrale :

- Le périmètre de danger immédiat : rayon de 2 km
- Le petit périmètre : rayon de 5 km
- Le grand périmètre : rayon de 20 km

Pour chacun de ces périmètres, le PPI définit des mesures précises d'alerte et de mise en sécurité de la population, ainsi que, si nécessaire, l'organisation des secours.



Centrale Nucléaire Gravelines _ Crédit: PHOTOPQR/LA VOIX DU NORD

EN SAVOIR +

Le risque nucléaire: https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques/risques-technologiques

L'institut de radioprotection et de surêté nucléaire: http://www.irsn.fr

L'Autorité de la Surêté Nucléaire: https://www.asn.fr



En cas de rejets radioactifs dus à un accident nucléaire ou à un incident lors du transport de matières nucléaires, la Préfecture pourra activer le Plan Orsec Iode. Ce plan prévoit plusieurs mesures de protection de la population, notamment la mise à l'abri dans des bâtiments en dur, une éventuelle évacuation, la distribution de comprimés d'iodure de potassium et des restrictions sur la consommation des aliments locaux.

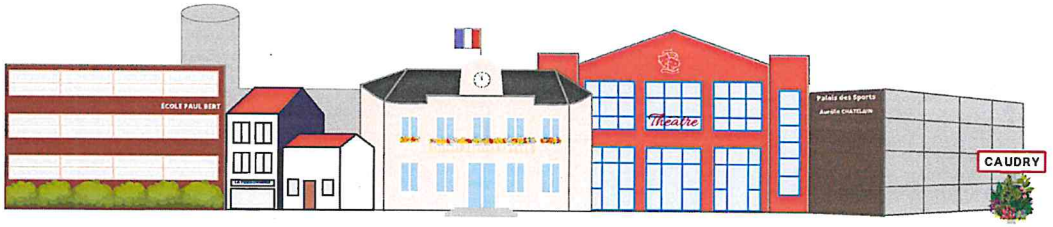
La municipalité de Caudry relaiera les informations officielles sur les mesures de prévention et de protection, apportera son soutien aux habitants et participera, si nécessaire, à la distribution d'iode en mobilisant ses infrastructures et son personnel communal.



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

LES RISQUES SANITAIRES

- PANDÉMIE/ÉPIDÉMIE
- TEMPÉRATURES EXTRÊMES



RISQUE

ÉPIDÉMIE ET PANDÉMIE



RISQUES SANITAIRES

ÉPIDÉMIE VS. PANDÉMIE : COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE

ÉPIDÉMIE

Une épidémie est une propagation rapide d'une maladie infectieuse dans une zone limitée (ville, région ou pays). Elle se transmet souvent par contagion entre les individus.

Exemples :

- Grippe saisonnière
- Ebola en Afrique de l'Ouest (2014-2016)
- Dengue en Outre-Mer

PANDÉMIE

Une pandémie est une épidémie à grande échelle qui touche plusieurs pays, continents ou le monde entier. Elle est causée par un virus très contagieux, souvent nouveau, contre lequel la population a peu ou pas d'immunité.

Exemples :

- COVID-19 (2019 - ...) : Identifiée pour la première fois à Wuhan, en Chine, en décembre 2019, la COVID-19 s'est rapidement propagée à l'échelle mondiale. Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre total de décès liés au COVID-19 dans le monde a dépassé les 6,8 millions à la fin de 2024. Source; Le Monde.fr

Grippe espagnole (1918-1919) : Cette pandémie a été l'une des plus meurtrières de l'histoire. Les estimations du nombre de morts varient, mais selon l'Institut Pasteur, elle a causé entre 20 et 50 millions de décès dans le monde.

POURQUOI CES MALADIES SE PROPAGENT-ELLES ?

- Voyages et échanges internationaux

→ Accélèrent la propagation des virus.

- Manque d'immunité collective

→ Favorise la diffusion rapide.

- Contacts rapprochés
- → Transmission facilitée entre individus.

Une épidémie peut devenir une pandémie si elle se propage à travers plusieurs continents !

L'ORGANISATION DE LA COMMUNE FACE AU COVID-19 :

Lors du confinement de 2020 lié à la crise sanitaire de la Covid-19, les agents municipaux ont permis le maintien des services indispensables à la population, notamment :

- L'état-civil
- Les inhumations
- L'accueil des enfants des personnels prioritaires

La Ville de Caudry dispose également d'infrastructures et de moyens qui ont permis, en lien avec les autorités sanitaires, l'accueil et l'organisation de centres de dépistage ou de vaccination.

Protection des Soignants

Lors de la pandémie de Covid-19, la Ville a activement participé à la protection des soignants en organisant la distribution de masques et de gel hydroalcoolique en lien avec la SICOS.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE



Centre de dépistage à la salle des fêtes du Pôle Culturel de Caudry Crédit: PHOTOPQR/LA VOIX DU NORD

LES RÉFLEXES À ADOPTER POUR LIMITER LE RISQUE D'INFECTION:

AVANT L'ALERTE

- Je m'informe sur les risques infectieux et je prends connaissance des consignes de sécurité.
- Je m'assure que mes vaccins sont à jour pour une meilleure protection.
- Je me couvre la bouche et le nez avec un mouchoir en papier ou mon coude lorsque je tousse ou éternue.
- Je me lave les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou j'utilise une solution hydro-alcoolique plusieurs fois par jour.
- Je prends rendez-vous avec mon médecin traitant si mes symptômes persistent, ou je contacte le 15 en cas de doute.

PENDANT L'ALERTE

- J'écoute les informations et les consignes des autorités sanitaires (ARS, Préfecture).
- Je limite mes sorties et mes contacts avec les autres pour réduire la propagation.
- Je porte un masque homologué ou un masque en tissu pendant mes sorties pour protéger les autres.
- Je participe à la campagne de vaccination si cela m'est recommandé par les autorités ou mon médecin.

APRÈS L'ALERTE

- Je nettoie mes vêtements portés pendant l'alerte pour éviter la contamination.
- Je consulte mon médecin si de nouveaux symptômes se développent.
- Je continue à appliquer les consignes données par les autorités pour rester protégé et protéger les autres.

RISQUE

TEMPÉRATURES EXTRÊMES

RISQUES SANITAIRES

LE RISQUE VAGUE DE CHALEUR

Une vague de chaleur correspond à une période durant laquelle les températures élevées peuvent représenter un risque pour la santé de la population. Elle se décline en plusieurs catégories :

- **Le pic de chaleur** : une montée soudaine et intense des températures sur une courte durée (1 à 2 jours).
- **L'épisode persistant de chaleur** : une période prolongée de fortes chaleurs durant plus de trois jours.
- **La canicule** : une période de chaleur intense qui se maintient pendant au moins trois jours et trois nuits consécutifs.
- **La canicule extrême** : une canicule d'ampleur exceptionnelle, marquée par sa durée, son intensité et son impact géographique, avec des conséquences importantes tant sur la santé publique que sur la société.

LE RISQUE GRAND FROID

Une vague de froid est une période de températures exceptionnellement basses, caractérisée par sa durée, son intensité et son étendue géographique. On parle de vague de froid lorsque l'épisode persiste au moins deux jours et que les températures chutent bien en dessous des normales saisonnières de la région concernée.

En France métropolitaine, les températures les plus froides sont généralement enregistrées en janvier et février, mais des épisodes précoces (novembre et décembre) ou tardifs (mars) peuvent également survenir.



LE SAVIEZ-VOUS?

En période de canicule, il est possible de venir en aide aux personnes âgées isolées inscrites sur le registre des personnes vulnérables, en leur rendant visite. Ces personnes vivent à proximité de chez vous et peuvent avoir besoin de soutien pendant les fortes chaleurs.

Comment aider ?

Vous pouvez vous renseigner auprès du C.C.A.S. en vous rendant à leur accueil ou en appelant le 03.27.75.70.70.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

VAGUE DE CHALEUR OU GRAND FROID, QUELLES RÉPERC

Les périodes de chaleur intense peuvent entraîner des problèmes de sa

- **L'hyperthermie**
- **La déshydratation**
- **L'insolation**

Ainsi que l'aggravation de maladies déjà présentes, particulièrement chez les populations fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, nourrissons, femmes enceintes, personnes sans abri, etc.).

Les risques de mortalité sont donc considérablement accrus durant les vagues de chaleur, comme l'a révélé le bilan tragique de l'année 2003.

Les vagues de froid peuvent entraîner plusieurs conséquences, notamment :

- **Une augmentation des maladies liées au froid, comme les épidémies hivernales et l'aggravation des affections chroniques, surtout chez les populations les plus fragiles.**
- **Des décès parmi les sans-abri et des intoxications dues au monoxyde de carbone.**

En outre, ces périodes de froid intense sont souvent accompagnées de phénomènes météorologiques dangereux, tels que des chutes de neige ou du verglas, qui peuvent compliquer la situation.

LES RÉFLEXES À ADOPTER PENDANT UNE VAGUE DE CHALEUR

- **Boire régulièrement:** Hydratez-vous souvent, même si vous n'avez pas soif ! L'eau est votre meilleur allié pour éviter la déshydratation.
- **Se protéger du soleil**: Portez un chapeau, des lunettes de soleil et appliquez de la crème solaire. Restez à l'ombre ou à l'intérieur pendant les heures les plus chaudes de la journée (11h - 16h).
- **Rester au frais à l'intérieur**: Fermez les volets ou rideaux pour garder la fraîcheur à l'intérieur. Utilisez un ventilateur ou un climatiseur si possible.
- **Vêtements légers et amples**: Optez pour des vêtements légers et clairs pour mieux supporter la chaleur.
- **Éviter les efforts physiques**: Limitez les activités physiques intenses, surtout pendant les heures de chaleur.
- **Surveiller les personnes vulnérables** : Assurez-vous que les nourrissons, personnes âgées, malades et sans-abri sont bien protégés de la chaleur.
- **Aérer la maison en soirée**: Profitez des températures plus fraîches en soirée pour aérer votre logement.

LES RÉFLEXES À ADOPTER PENDANT UNE VAGUE DE FROID

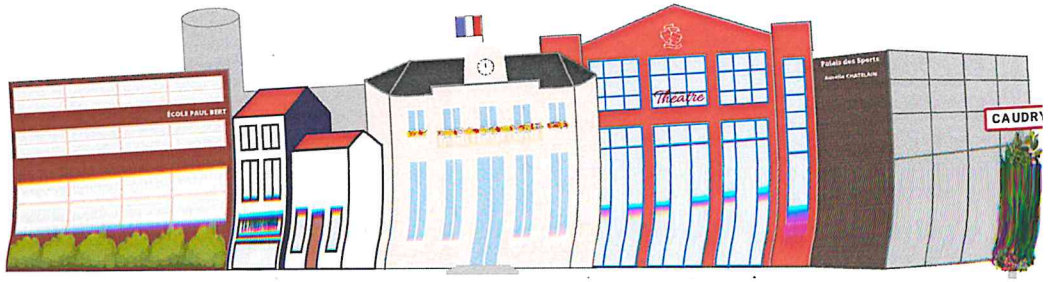
- **Se couvrir chaudement** : Portez des vêtements chauds et superposez les couches pour mieux conserver la chaleur corporelle. N'oubliez pas les gants, le bonnet et l'écharpe !
- **Rester au chaud à l'intérieur** : Limitez les sorties à l'extérieur. Si vous devez sortir, habillez-vous chaudement et réduisez la durée de votre exposition au froid.
- **Hydratation et alimentation**: Buvez régulièrement des boissons chaudes et mangez des repas équilibrés pour garder de l'énergie.
- **Vérifier les personnes vulnérables**: Assurez-vous que les personnes âgées, malades ou sans-abri restent au chaud et sont bien prises en charge.
- **Éviter les sources de chaleur dangereuses**: Faites attention aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone si vous utilisez des chauffages d'appoint ou des cheminées.
- **Rester informé**: Suivez les alertes météo et les consignes des autorités pour vous préparer aux conditions extrêmes.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE



LES MENACES MAJEURES

- TERRORISME
- CYBERATTAQUE



RISQUE

TERRORISTE

MENACES MAJEURES

Le terrorisme est un phénomène qui évolue constamment, avec des méthodes, des objectifs et des motivations qui changent au fil du temps. Il englobe une large gamme d'actes violents, souvent perpétrés dans le but d'intimider, de manipuler ou de déstabiliser une population ou des gouvernements.
Le Secrétariat général des Nations unies définit le terrorisme comme « tout acte qui vise à tuer ou à blesser grièvement des civils ou des non-combattants, et qui, du fait de sa nature ou du contexte dans lequel il est commis, doit avoir pour effet d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à agir ou à renoncer à agir d'une façon quelconque ».
Cette définition souligne l'impact profond que peuvent avoir ces actes sur la société, en créant un climat de peur et d'incertitude.

LES FORMES DE LA MENACE :

La menace terroriste peut prendre différentes formes, selon les moyens utilisés et les objectifs visés.
Parmi les principaux types d'attaques, on trouve :

- **Radicalisation** : Les individus ou groupes qui se radicalisent peuvent agir seuls ou en coordination avec d'autres, parfois sans même avoir un lien direct avec une organisation terroriste.
- **Attaques violentes** : Qu'il s'agisse de tirs à l'arme à feu, d'attaques au couteau, ou de véhicules-béliers, ces actions ont pour but de frapper des civils et de provoquer un choc émotionnel profond.
- **Attaques NRBCe** : L'utilisation de substances nucléaires, radiologiques, biologiques ou chimiques, parfois appelée bioterrorisme, constitue une menace particulièrement grave en raison de son potentiel de destruction à grande échelle.
- **Détournement ou prise de contrôle d'infrastructures** : Cette forme de terrorisme peut inclure le détournement d'avions ou d'autres moyens de transport afin de semer la panique et de perturber les systèmes économiques et sociaux.

LE PLAN VIGIPIRATE COMPORTE TROIS NIVEAUX :



Posture permanente de sécurité
Valable en tout temps et en tout lieu



Face à un niveau élevé de menace terroriste



Vigilance et protection maximale en cas de menace imminente ou suite à un attentat

CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ FACE À LA

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

AVANT:

- Restez vigilant en permanence, même lorsque la menace semble diminuer.
- Repérez les issues de secours dès votre arrivée dans tout établissement public.
- Respectez les consignes de sécurité : ne laissez pas vos bagages sans surveillance, ne vous garez pas dans des zones interdites (Vigipirate).
- Facilitez les contrôles dans les transports (gares, aéroports, ports) et aux accès des bâtiments publics (musées, administrations, etc.).
- Signalez toute activité suspecte à la police ou aux autorités locales. Votre vigilance a déjà permis d'éviter des incidents, y compris des attentats.
- Restez calme et évitez toute panique dans des situations de stress élevé.

EN CAS D'ALERTE :

- Restez informé : écoutez les médias et consultez les sites internet de la ville et de la préfecture pour les dernières infos.
- Redoublez de vigilance : un acte terroriste peut en entraîner d'autres. Soyez attentif.
- Évitez les regroupements spontanés pour minimiser les risques de nouvelles attaques.

EN CAS D'ATTAQUE ARMÉE :

Pour ceux à l'intérieur du site attaqué, voici les comportements recommandés selon le triptyque :

S'ÉCHAPPER, S'ENFERMER, ALERTER.

- **S'échapper (si possible et si l'assaillant est identifié) :**
  - Identifiez la zone de danger et éloignez-vous rapidement.
  - Aidez les autres à s'échapper si vous le pouvez.
  - Ne vous exposez pas à un danger inutile.
  - Alertez les autres autour de vous du danger.
  - Dissuadez les autres de pénétrer dans la zone de danger.
- **Se cacher (si l'évasion est impossible) :**
  - Trouvez un endroit sécurisé, fermez les portes et barricadez-vous.
  - Restez silencieux et discret : éteignez les lumières, mettez les téléphones en mode silencieux.
  - Éloignez-vous des fenêtres et, si possible, allongez-vous au sol.
- **Alerter et obéir aux autorités :**
  - Appelez les forces de l'ordre dès que vous êtes en sécurité (17, 112 ou 114).
  - Suivez les instructions des autorités.

POUR LES PERSONNES À L'EXTÉRIEUR DU SITE DE L'ATTAQUE :

- Évitez de vous exposer au danger, trouvez un abri sécurisé.
- Alertez les personnes autour de vous et empêchez-les de pénétrer dans la zone de danger.
- Ne surchargez pas les réseaux téléphoniques, gardez-les libres pour les urgences.
- Limitez vos déplacements pour faciliter l'intervention des forces de l'ordre et des secours.
- Suivez les consignes des autorités via les médias (radio, télévision, réseaux sociaux).



Centre National d'assistance et de prévention de la radicalisation
Vous êtes inquiet pour un proche ? Vous avez des questions ?
Numéro vert : 0800 005 696 (service et appel gratuits)
Disponible du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00
Un service d'écoute et d'accompagnement pour prévenir et signaler toute situation préoccupante.

RISQUE

CYBERATTAQUE

MENACES MAJEURES

Les cyberattaques sont un phénomène en constante évolution, avec des méthodes, des objectifs et des motivations qui changent au fil du temps. Elles englobent une large gamme d'actions malveillantes, souvent menées dans le but de perturber, d'espionner, de manipuler ou de déstabiliser des individus, des entreprises ou des gouvernements.

L'Organisation des Nations unies définit une cyberattaque comme « toute action visant à compromettre la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes informatiques, des réseaux ou des données, et qui, du fait de sa nature ou du contexte dans lequel elle est menée, doit avoir pour effet de nuire à une entité, d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation à agir ou à renoncer à agir d'une façon quelconque ».

Cette définition souligne l'impact profond que peuvent avoir ces attaques sur la société, en créant un climat d'insécurité numérique et en fragilisant les infrastructures essentielles.

LES FORMES DE LA MENACE :

Les cyberattaques peuvent également prendre différentes formes, selon les moyens utilisés et les objectifs visés. Parmi les principales formes de cybermenaces, on trouve :

- **Piraterie informatique (Hacking)** : Des individus ou groupes de hackers peuvent infiltrer des systèmes informatiques, parfois de manière isolée ou en coordination avec d'autres, pour voler des données sensibles ou perturber les services en ligne. Ces attaques peuvent viser des entreprises, des institutions publiques ou des infrastructures critiques.
- **Ransomware (rançongiciel)** : Les cybercriminels peuvent prendre en otage des systèmes ou des données sensibles en les chiffrant, exigeant une rançon pour leur libération. Cela provoque non seulement des pertes financières, mais aussi une perturbation des activités d'une organisation.
- **Attaques par déni de service (DDoS)** : Ces attaques visent à saturer un réseau ou un site web avec un volume élevé de trafic pour le rendre indisponible. Elles peuvent avoir des conséquences importantes sur l'économie numérique, en perturbant des services essentiels ou en ralentissant des entreprises.
- **Cyberespionnage** : Cette forme de menace implique le vol de données confidentielles, notamment dans le but d'espionner des gouvernements, des entreprises ou des organisations internationales. Cela peut conduire à des fuites d'informations sensibles et à une perte de compétitivité ou de sécurité nationale.
- **Manipulation de l'information et désinformation** : Les cyberattaques peuvent aussi viser à altérer la perception publique ou à semer la discorde en ligne. Cela peut inclure la diffusion de fausses informations à travers les réseaux sociaux ou le piratage de médias pour influencer l'opinion publique.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RÉAGIR FACE À UNE CYBERATTAQUE



RESTEZ CALME ET NE PANIQUEZ PAS

Ne cédez pas à la panique. Identifiez les signes d'une cyberattaque (messages suspects, ralentissement de votre appareil, demandes d'argent, etc.).
Prenez le temps de vérifier la situation.



DÉCONNECTEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT

Si vous êtes connecté à internet, déconnectez votre appareil (ordinateur, smartphone, tablette).
Si vous êtes sur un réseau Wi-Fi public, déconnectez-vous aussi.



NE CLIQUEZ PAS SUR DES LIENS OU PIÈCES JOINTES SUSPECTES

Ne cliquez pas sur des liens ou ne téléchargez pas des fichiers provenant de sources inconnues.
Méfiez-vous des emails, messages ou alertes provenant de sources suspectes.



SIGNALEZ L'INCIDENT AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES

Contactez rapidement la police ou une autorité compétente pour signaler l'incident:
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/ -> 17cyber
Si vous êtes victime d'une escroquerie ou d'une attaque, prévenez les services en ligne comme la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).



PROTÉGEZ VOS APPAREILS AVEC UN ANTIVIRUS

Installez un logiciel antivirus et maintenez-le à jour.
Effectuez des scans réguliers pour détecter d'éventuelles menaces.



SAUVEGARDEZ RÉGULIÈREMENT VOS DONNÉES

Effectuez des copies de sauvegarde régulières de vos documents importants.
Utilisez un service cloud sécurisé ou un disque dur externe pour conserver vos données en sécurité.

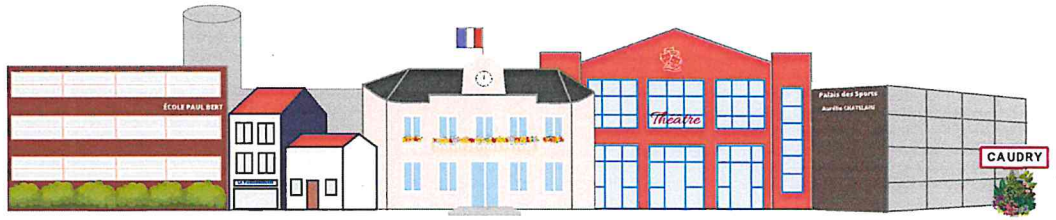
CES GESTES SIMPLES PEUVENT VOUS AIDER À RÉAGIR RAPIDEMENT ET À LIMITER LES DÉGÂTS D'UNE CYBERATTAQUE. RESTEZ VIGILANT ET PROTÉGEZ-VOUS !



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANNEXES

- LE KIT D'URGENCE
- LES NUMÉROS ET SITES UTILES



PROJET

LE KIT D'URGENCE

L'évacuation rapide et la mise à l'abri peuvent engendrer un stress considérable pour votre famille. Afin de réduire ce stress, préparez dès maintenant votre kit d'urgence ! Le Gouvernement recommande de préparer un kit d'urgence 72h.

Le kit d'urgence doit comprendre de quoi:

- S'informer
- Boire et s'alimenter
- Se changer
- Se laver et se soigner
- S'identifier et effectuer des démarches

A VOUS DE JOUER!

MOTS CROISÉS:

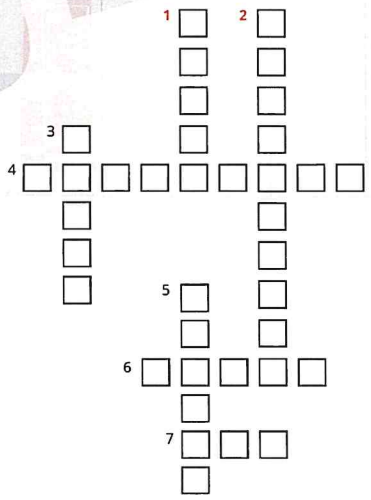
Complétez la grille en utilisant les indices fournis.
Une fois terminé, assurez-vous d'avoir ces éléments dans votre kit d'urgence !

Horizontalement:

4. Pour soigner les petites blessures
6. Source d'énergie pour alimenter une lampe torche
7. Liquide indispensable à la survie

Verticalement:

1. Objet permettant d'éclairer en cas de coupure d'électricité
2. Pour se réchauffer en cas d'urgence
3. Moyen de réception des informations en cas de panne du réseau téléphonique
5. Aliments se conservant longtemps sans réfrigération



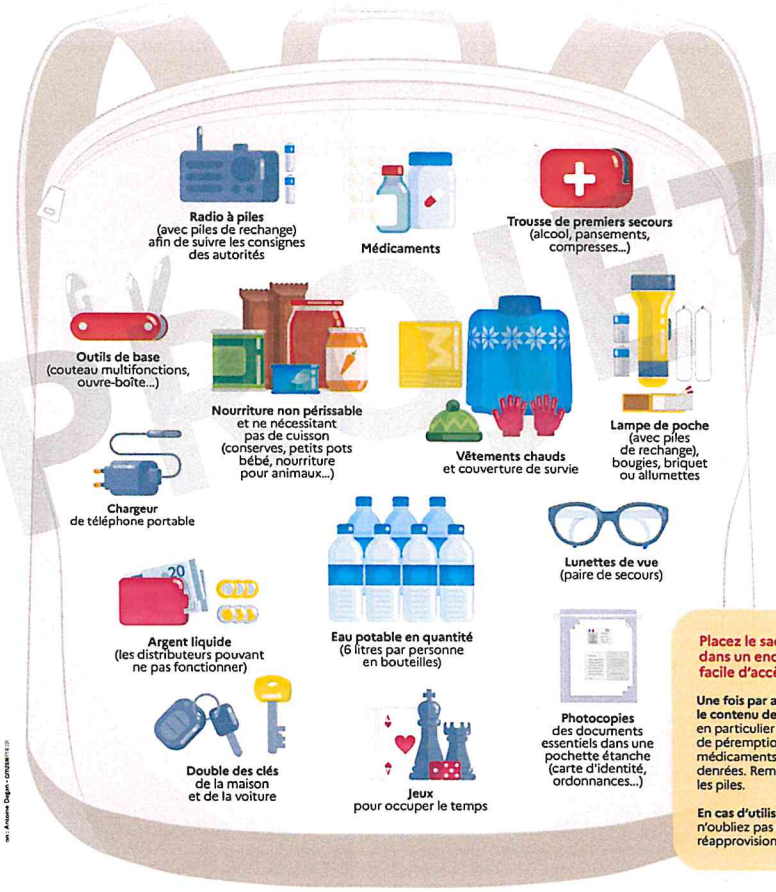
1. Lampe 2. Couverture 3. Radio 4. Pansement 5. Boîtes 6. Piles 7. Eau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, route impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survien **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit prépare à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner!

PROJET

RECONNAISSANCE ET INDEMNISATION DES DOMMAGES LIES A UNE CATASTROPHE NATURELLE

VOUS AVEZ SUBI DES DOMMAGES SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE ?
VOICI LA MARCHE À SUIVRE POUR ÊTRE INDEMNISÉ.

1 LES INDISPENSABLES POUR ÊTRE COUVERT :

- Avoir un contrat d'assurance couvrant les dommages aux biens : habitation, automobile...
- Ma commune doit avoir fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle, publié au Journal Officiel.
- Déclarer mon sinistre à mon assureur dans un délai maximum de 10 jours après la publication de l'arrêté.
- Fournir le maximum de preuves des dommages :

Photos, articles de journaux, témoignages, etc.
Factures des biens endommagés pour justifier leur valeur.

3 DÉMARCHES POUR LES SINISTRÉS:

- **Déclaration du sinistre**
  - Délais : Vous avez 10 jours après la publication de l'arrêté pour contacter votre assureur.

À fournir :
Description des dégâts.
Photos et factures si possible.
Coordonnées et numéro de contrat d'assurance.

- Évaluation et indemnisation
  - Un expert mandaté par l'assurance peut être envoyé pour constater les dommages.
  - L'indemnisation est versée selon les garanties de votre contrat (attention à votre franchise).

CAUDRY

2 RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE :

- **Rôle du maire**
  - Recueille les signalements des sinistrés.
  - Dépose une demande officielle de reconnaissance auprès de la préfecture avec des preuves des dégâts.
  - Informe la population des démarches à suivre.
- **Décision des autorités**
  - La préfecture transmet la demande à une commission interministérielle.
  - Un arrêté de reconnaissance est publié au Journal Officiel avec la liste des communes concernées.



AYEZ LES BONS RÉFLEXES:

- CONSERVEZ UNE COPIE DE FACTURES AU FORMAT ÉLECTRONIQUE (CLÉ USB, BOITE MAIL, CLOUD, ...)
- PRENEZ DES PHOTOS DE VOS BIENS
- METTEZ REGULIEREMENT A JOUR LE MONTANT DES BIENS QUE VOUS ASSURÉ



NUMÉROS ET SIT

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

LES NUMÉROS D'URGENCE SONT JOIGNABLES 24H/24, 7J/7 ET GRATUITS

112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	15 SAMU	17 POLICE SECOURS
18 SAPEURS - POMPIERS	114 NUMÉRO D'URGENCE SMS	03 27 75 70 00 VILLE DE CAUDRY

VIGILANCE METEO FRANCE	05 67 22 95 00
URGENCE ENEDIS DEPANNAGE ELECTRICITE	09 72 67 50 59
URGENCE GRDF DEPANNAGE GAZ	0 800 47 33 33

LES SITES INTERNET UTILES

www.caudry.fr
www.meteofrance.com
www.nord.gouv.fr
www.georisques.gouv.fr
https://fr-alert.gouv.fr/propos

LES MEDIAS

delta FM
france bleu nord
3 nord pas-de-calais

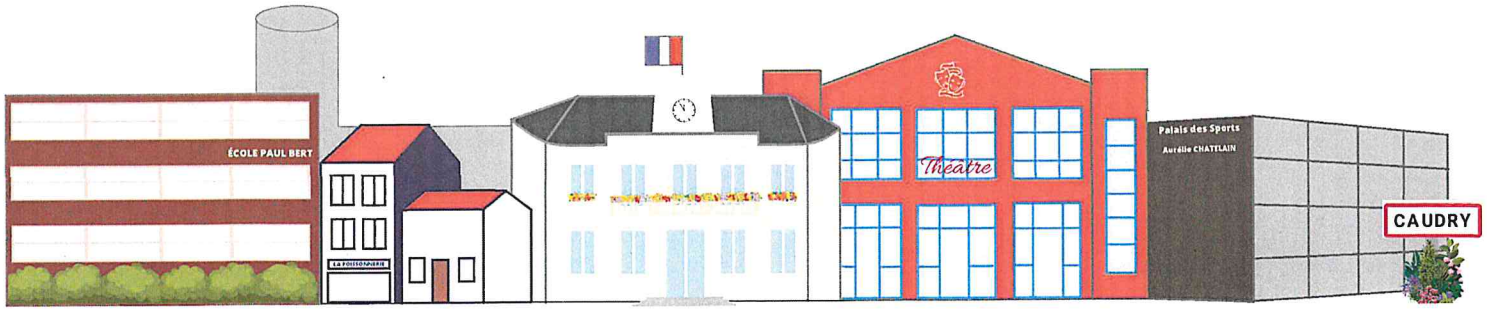
CAUDRY

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR. 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

CAUDRY

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

VILLE DE CAUDRY



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Mise à jour du PCS

Rédaction finalisée 27 Mars 2025

Cette version publique ne contient pas les données confidentielles et sensibles.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

SOMMAIRE

1 - Identification des risques sur la commune

1.1 - Présentation de la Commune

1.2 - Liste des aléas susceptibles de se produire sur la Commune

1.3 - Historique des catastrophes naturelles

1.4 - Identification des vulnérabilités et des enjeux

A. Enjeux humains

a. Population nécessitant une attention particulière
b. Lieux de forte concentration
b.1 - Ecoles maternelles
b.2 - Écoles élémentaires
b.3 - Collèges
b.4 - Lycée
b.5 - Hôpital
b.6 - Maisons de retraites, accueil de jour personnes agées
b.7 - Structures d'accueil jeunes publics
b.8 - Camping
b.9 - Hôtel
b.10 - Grands rassemblements

B. Enjeux d'infrastructures

a. Routes
b. Ponts
c. Transformateurs électriques
d. Zones de captage
e. Réseaux téléphoniques
f. Stations d'épurations
g. Déchetterie
h. Autres

C. Enjeux économiques

a. Zones d'activités commerciales
b. Zone industrielle
c. Exploitations agricoles
d. Installations classées
e. Entreprises

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

f. Autres

2 -Organisation de la réponse communale

2.1 - Modalités d'activation du PCS

A. Le poste de commandement communal
B. La composition de la cellule communale
C. L'organisation de l'alerte
D. Le soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement

3 - Recensement des moyens

3.1 - Moyens humains

A. Professions médicales
B. Personnes parlant une langue étrangère/ interprétariat
C. Responsables d'associations

3.2 - Moyens matériels

A. Véhicules
B. Matériels divers

4 - Annexes

1. Annuaire de crise
2. Fiches réflexes
   2.1. Le sinistre vient d'avoir lieu
   2.2. Le risque est imminent ou potentiel à court terme
   2.3. Directeur des Opération de Secours
   2.4. Responsable des actions communales
   2.5. Secrétariat
   2.6. Chargé de communication
   2.7. Responsable lieux publics et établissements scolaires
   2.8. Responsable logistique
   2.9. Responsable économie
   2.10. Responsable population
3. Plans/Cartographie
   3.1. Carte des risques
   3.2. Carte des enjeux
   3.3. Carte des établissements recevant du public (E.R.P.)

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.4. Cartographie d'alerte
3.5. Carte de la commune de Caudry - 1/5000
3.6. Carte de la commune de Caudry - 1/25000
3.7. Carte de la commune de Caudry - 1/100 000
3.8. Plan du poste de commandement
3.9. Plan du réseau d'assainissement
4. Modèles de documents
4.1. Arrêté de réquisition
4.2. Arrêté d'interdiction de circuler sur une voie communale
5. Exercices
6. Documents complémentaires
6.1. Matériel disponible aux ateliers municipaux

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

1 - IDENTIFICATION DES RISQUES SUR LA COMMUNE

1.1 - PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

RÉGION	Hauts-de-France
DÉPARTEMENT	Nord
ARRONDISSEMENT	Cambrai
CODE INSEE	59139
CODE POSTAL	59540
MAIRE	Monsieur Frédéric BRICOUT
INTERCOMMUNALITÉ	Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis
SUPERFICIE	12.9 km²
POPULATION	14 173 habitants (données état-civil - Février 2025)
DENSITÉ	1087.3

1.2 - LISTE DES ALÉAS SUSCEPTIBLES DE SE PRODUIRE SUR LA COMMUNE:

Cartes des risques: https://www.georisques.gouv.fr/cartes-interactives#/

ALÉAS NATURELS	• **INONDATION:** Fortes probabilités d'observer des débordements par remontée de nappe, ou au moins des inondations de cave. Niveau d'exposition: zone potentiellement sujettes aux débordement de nappe Indication de fiabilité associé à la zone: Moyenne • **SÉISME:** Risque sismique: Modéré :3/5 • **MOUVEMENTS DE TERRAIN:** La commune est soumise au plan de prévention des risques naturels (PPR) de type mouvement de terrain de Cambrai prescrit le 12 juillet 2023 mais non approuvé à ce jour. • **RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES:** Risque de gonflement des argiles maximal: 1/3 • **RADON:** Potentiel radon: ⅓ • **RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES** ***Informations Géorisques.fr - Janvier 2025***
ALÉAS TECHNOLOGIQUES ET MINIERS	• **INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE) :** 2 installations classées manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune - Non Seveso ❖ DURIEU S.A - 14 rue de Wedel ❖ Dentelle Sophie Hallette - 28 rue de la Ramette • **CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES:** Canalisation de transport de gaz naturel • **POLLUTION DES SOLS:**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

	1 site pollué ou potentiellement pollué sur la commune ❖ Agence d'exploitation d'EDF/GDF - Rue de la République 69 anciens sites industriels ou activités de service sur la commune • **ENGINS DE GUERRE:** Le territoire de Caudry fait partie d'un secteur sensible identifié par le service de déminage d'Arras ***Informations Géorisques.fr - Janvier 2025***
RISQUES PARTICULIERS	• Risques sanitaires: épidémique/pandémique, températures extrêmes • Menaces majeures: cyberattaque, menace terroriste

1.3 - HISTORIQUE DES CATASTROPHES NATURELLES:

	Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INONDATIONS	INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
	NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/07/1984	18/10/1984
MOUVEMENTS DE TERRAIN		Mouvement de terrain	25/12/1999	30/12/1999
SÉCHERESSES	IOME2324730A	Sécheresse	31/03/2022	19/10/2023
	INTE1835009A	Sécheresse	01/07/2017	30/01/2019
	INTE9200181A	Sécheresse	01/01/1990	03/04/1992
	IOME2324730A	Sécheresse	01/04/2022	30/09/2022

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

1.4 - IDENTIFICATION DES VULNÉRABILITÉS ET DES ENJEUX:

A. ENJEUX HUMAINS:

Nombre d'habitants de la commune: 14 173

a. Population nécessitant une attention particulière:

Liste CCAS - Janvier 2025

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (MALENTENDANTS, NON-VOYANTS, À MOBILITÉ RÉDUITE, ...)				
NOM/PRÉNOM	**ADRESSE**	**TÉLÉPHONE**	**PERSONNE À PRÉVENIR**	**OBSERVATIONS**

PERSONNES SOUS ASSISTANCE MÉDICALE OU BÉNÉFICIAIRE DE SOINS				
NOM/PRÉNOM	**ADRESSE**	**TÉLÉPHONE**	**PERSONNE À PRÉVENIR**	**OBSERVATIONS**

AUTRES VULNÉRABILITÉS				
NOM/PRÉNOM	**ADRESSE**	**TÉLÉPHONE**	**PERSONNE À PRÉVENIR**	**OBSERVATIONS**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

b. Lieux de forte concentration:

b.1 - ÉCOLES MATERNELLES:

ECOLE MATERNELLE BATISSE ET LAÏTE	
Adresse	Rue Pierre Brossolette

Mise à jour: 08/01/2025

ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO	
Adresse	15 rue Jacquard

Mise à jour: 08/01/2025

ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	
Adresse	42 rue Louise Michel

Mise à jour: 08/01/2025

ECOLE MATERNELLE JEAN LEBAS	
Adresse	23 rue Jean Lebas

Mise à jour: 08/01/2025

ECOLE PRIVEE SAINTE MAXELLENDE (MATERNELLE + PRIMAIRE)	
Adresse	13 rue Léon Gambetta

Mise à jour: 04/03/2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

b.2 - ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES:

ECOLE ELÉMENTAIRE PAUL BERT	
Adresse	rue Pierre Brossolette

Mise à jour: 08/01/2025

ECOLE ELÉMENTAIRE CONDORCET	
Adresse	40 rue Chanzy

Mise à jour: 08/01/2025

ECOLE ÉLÉMENTAIRE LUCIEN JANSSOONE	
Adresse	12 rue Emile Zola

Mise à jour: 08/01/2025

ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MACE	
Adresse	16 rue Marliot

Mise à jour: 08/01/2025

b.3 - COLLÈGES:

COLLÈGE JEAN MONNET	
Adresse	2 Avenue Jean Moulin

Mise à jour: 06/03/2025

COLLÈGE JACQUES PRÉVERT	
Adresse	Rue Stéphenson

Mise à jour: 10/12/2024

b.4 - LYCÉE:

LYCÉE JOSEPH-MARIE JACQUARD	
Adresse	4 Avenue Jean Moulin

Mise à jour: 05/12/202

b.5 - HÔPITAL:

HÔPITAL DE JOUR "LES PETITS CYGNES"	
Adresse	36 rue du Cateau

Mise à jour: 27/02/2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

b.6 - MAISON DE RETRAITE/ ACCUEIL DE JOUR PERSONNES AGEES:

RÉSIDENCE "LÉONCE BAJART"	
Adresse	1 boulevard du 08 mai 1945

Mise à jour: 04/03/2025

RÉSIDENCE "LE CLOS DU CHÂTEAU"	
Adresse	3 rue du château 59540 Caudry

Mise à jour: 10/12/2024

RÉSIDENCE "LA DENTELLIÈRE"	
Adresse	14 rue Ambroise Paré

Mise à jour : 25/02/2025

CROIX ROUGE FRANÇAISE - ACCUEIL DE JOUR AUTONOME "MIEUX VIVRE"	
ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES ALZHEIMER ET APPARENTÉES	
Adresse	5 boulevard Jean Jaurès
SERVICE DE SOINS À DOMICILE POUR PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	
Adresse	5 boulevard Jean Jaurès

Mise à jour: 25 février 2025

b.7 - STRUCTURES ACCUEIL JEUNES PUBLICS:

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL	
Adresse	rue Calmette

CENTRE SOCIAL MARLIOT/MAUPASSANT	
Adresse	08 rue Marliot

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU CAMBRESIS	
Adresse	Boulevard du 19 mars 1962

LA MAISON ENCHANTEE	
Adresse	Rue de la Crèche

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

MICRO-CRÈCHE "LA CABANE D'ACHILLE ET CAMILLE"	
Adresse	150 rue de la République

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES " AU PAYS DES MERVEILLES"	
Adresse	11 rue Léon Gambetta

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

b.8 - CAMPING:

AIRE DE SERVICES POUR CAMPING-CAR		
Adresse	Rue de Cambrai	
Responsable	Madame Marion MUTEZ, Responsable environnement et cadre de vie	
N° téléphone	**DONNÉES CONFIDENTIELLES**	
Capacité	6 emplacements dont 1 P.M.R.	
Caractéristiques de l'établissement	Accessibilité	1 emplacement P.M.R.
	Plain pied	-
	Etage	-

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGES		
Adresse	Rue de la Sucrerie	
Responsable	Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis Monsieur Pascal BLUMENTHAL	
N° téléphone	**DONNÉES CONFIDENTIELLES**	
Capacité	16 emplacements pour 32 caravanes	
Caractéristiques de l'établissement	Accessibilité	Accès libre pour les véhicules légers et borne semi-automatique pour l'entrée et la sortie de caravanes.
	Plain pied	-
	Etage	-

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

b.9 - HÔTELS:

HOTEL AKENA	
Adresse	Boulevard du 08 mai 1945 59540 CAUDRY

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

b.10 - GRANDS RASSEMBLEMENTS:

L'organisateur d'une manifestation sportive, récréative ou culturelle, qu'elle soit à but lucratif ou non, est responsable de la sécurité des participants. Cette responsabilité est exercée sous le contrôle du maire, en tant qu'autorité de police.

En complément des réglementations spécifiques applicables à certaines manifestations (meetings aériens, courses automobiles, etc.), des règles générales en matière d'organisation et de sécurité doivent être respectées afin d'assurer la protection du public et des participants.

Pour toute manifestation, l'organisateur doit mettre en place des mesures minimales garantissant la sécurité du public et des participants. L'autorité de police compétente évalue l'adéquation de ces mesures en fonction :

- *du nombre de personnes attendues,*
- *de la configuration des lieux,*
- *des circonstances propres à l'événement.*

Si ces dispositions sont jugées insuffisantes, le maire peut interdire la manifestation en application des articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales.

Un grand rassemblement désigne toute manifestation sportive, récréative ou culturelle, à but lucratif ou non, qui, en raison :

- *du nombre important de participants attendus,*
- *des conditions particulières de son déroulement,*
- *du lieu choisi, a priori non destiné à accueillir ce type d'événement,*

nécessite la mise en place d'un dispositif de sécurité spécifique.

Ne sont pas considérées comme des grands rassemblements les manifestations organisées dans des lieux aménagés pour accueillir ce type d'événements (ex : établissements recevant du public, installations sportives homologuées), sous réserve du respect des réglementations en vigueur.

RÉFÉRENT "GRANDS RASSEMBLEMENTS" - COMMUNE DE CAUDRY		
NOM PRÉNOM	**FONCTION**	**N° DE TÉLÉPHONE**
Monsieur Marc DEVIENNE	**Conseiller Municipal, délégué au travaux, à la prévention et à la sécurité urbaine, à la tranquillité publique, au cadre de vie, à la circulation et à la voirie**	**DONNÉES CONFIDENTIELLES**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

B. ENJEUX D'INFRASTRUCTURES:

a - Routes	
Départementales	**Correspondant:** • **Arrondissement Routier de Cambrai** **03 59 73 34 80** **pendant les heures de bureau** • **PCS du Département :** **03 59 73 69 99** **en dehors des heures de bureau**
Communales	**Correspondant:** • **Ville de Caudry - Services Techniques** **Monsieur Roland PLISSON, DST**

b - Ponts	
SNCF	**Correspondant:**
Département du Nord	• **Arrondissement Routier de Cambrai** **03 59 73 34 80** **pendant les heures de bureau** • **PCS du Département :** **03 59 73 69 99** **en dehors des heures de bureau**

c - Transformateurs électriques	
Cartographie en annexe	**Correspondant:** **ENEDIS** **Centre Assistance et Dépannage:** **0811010212**

d - Zones de captage d'adduction d'eau potable (AEP)	
Cartographie en annexe	*La commune de CAUDRY est alimentée par les galeries captantes de SAINT BENIN et SAINT SOUPLET*

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

	• *Coordonnées*
	  ○ *Galerie Captante de SAINT BENIN*
	  ■ *Lambert 93 -> X :738074.520, Y : 6998496.0512*
	  ○ *Galerie Captante de LE CATEAU EN CAMBRÉSIS*
	  ■ *Lambert 93 -> X : 738441.870, Y : 6999994.526*
	
	Correspondant:
	• **NOREADE:**
	• **Standard téléphonique du lundi au vendredi – 8h00 – 12h00 et 13h00 – 16h30 -> 03-27-76-55-30**
	• **Astreinte 7j / 7 et 24h /24 –> 03-27-76-55-30**

e - Réseaux téléphoniques	
CAP FIBRE	**0 800 159 162**

f - Stations d'épuration	
	La commune de CAUDRY est raccordée sur la station d'épuration intercommunale de BEAUVOIS EN CAMBRÉSIS située chemin de BOUSSIERES. *Coordonnées* *Lambert 93 -> X : 727101.804 ; Y : 7005922.408* **Correspondant:** • **NOREADE:** • **Standard téléphonique du lundi au vendredi – 8h00 – 12h00 et 13h00 – 16h30 -> 03-27-76-55-30** • **Astreinte 7j / 7 et 24h /24 –> 03-27-76-55-30**

g - Déchetterie	
Rue de la Sucrerie	**Responsable du service déchèterie :** Mme Broutin Valérie **Coordonnateurs de la déchèterie :** David Zawieja ou Roman Roszak **N° de téléphone portable:** **DONNÉES CONFIDENTIELLES** **N° de téléphone portable de l'astreinte : DONNÉES CONFIDENTIELLES**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

	N° de téléphone fixe accueil Siaved : 03.27.43.44.45

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

C. ENJEUX ÉCONOMIQUES

a. Zones d'activités commerciales

RUE DE LA RÉPUBLIQUE					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
MIAM BEACH		6 rue de la République			
VOYAGE AUTOUR DE NOUS		rue de Bruxelles			
TRÈFLE CONDUITE		100 rue de la république			
LA CABANE D'ACHILLE ET CAMILLE		150 rue de la République			
ALEX K'APE		230 rue de la République			
LFB NETTOYAGE		230 rue de la République			
CHEZ MARTINUS		135 rue de la république			
FLORAISON		221 rue de la république			
ESPRIT DE BOHEME		221 rue de la République			
AUTO CONTROL		221 rue de la république			
DECLIC INFO		221 rue de la république			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE ARISTIDE BRIAND					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
CAUDRY RIDEAUX GOSSET		1 rue Aristide Briand			
AU JARDIN DES GEMMES		7 rue Aristide Briand			
TOUT POUR SOI		19 rue Aristide Briand			
FROMAGERIE HENRI HAESAERT		21 rue Aristide Briand			
MARBRERIE BRICOUT		45 rue Aristide Briand			
AUTO ECOLE STEPHANE		8 bis rue Aristide Briand			
L'ATELIER ESPACE COUTURE		10 bis rue Aristide Briand			
L'ATELIER PHOTOGRAPHE		10 bis rue Aristide Briand			
MARBRERIE BLAIRON		70 rue Aristide Briand			
COCHESE TATOO		112 rue Aristide Briand			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE DU MARECHAL LECLERC					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
VERT'TIGE		2 rue du Mal Leclerc			
LE MILOS		4 rue du Mal Leclerc			
CREDIT DU NORD		8 rue du Mal Leclerc			
AUGUSTINE & MALO		10 rue du Mal Leclerc			
ENVIE D'ELLES		12 rue Mal Leclerc			
PIZZA BUENO		18 rue du Mal Leclerc			
PLAZA IMMOBILIER		20 rue du Mal Leclerc			
ESPACE WEB		22 rue du Mal Leclerc			
AGENCE WILLAME		24 rue du Mal Leclerc			
LUCIE CONCEPT BEAUTE		36 rue du Maréchal Leclerc			
CIC		1 rue du Mal Leclerc			
MMA		3 rue du Mal Leclerc			
PAUGLAM		7 rue du Mal Leclerc			
GRILL VOLCAN		7bis rue du Mal Leclerc			
ASSURE&MOI		11 rue du Mal Leclerc			
AKOR2PRET		11 rue du Mal Leclerc			
A CORPS BEAUTE		15 rue du Mal Leclerc			
LE BASILIC		33 rue du Mal Leclerc			

RUE ROGER SALENGRO					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO	ADRESSE MAIL

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

				PORTABLE	
LE CHANTILLY		1 rue Roger Salengro			
SOCIETE GENERALE		3 rue Roger Salengro			
TRYSTAN COIFFEUR CRÉATEUR		7 rue Roger Salengro			
LES TRÉSORS D'ESTELLE		7 rue Roger Salengro			
CAUDRY CASH		9 rue Roger Salengro			
AUTO ECOLE GOTRAND		11 rue Roger Salengro			
LAVERIE		15 rue Roger Salengro			
LE MARCHÉ AUX FLEURS		17 rue Roger Salengro			
L'ATELIER DES FRANGINES PAP		19 rue Roger Salengro			
L'ATELIER DES FRANGINES ESTH		19 rue Roger Salengro			
TIKIBLOOM		21 rue Roger Salengro			
BAOBAB		25 rue Roger Salengro			
CAISSE D EPARGNE		29 rue Roger Salengro			
MAROQUINELLE		31 rue Roger Salengro			
AUDITION BENOIT		4 rue Roger Salengro			
ILE D'ORGANIC		6 rue Roger Salengro			
UNO COIFFURE		8 rue Roger Salengro			
BEEBOX STUDIO		12 rue Roger Salengro			
KRYS		14 rue Roger Salengro			
LES PRECIEUSES		18 rue Roger Salengro			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

LA BANQUE POSTALE		22 rue Roger Salengro			
ASSURANCE AXA		24 rue rue Roger Salengro			
PIZZA LORENZO		26 rue Roger Salengro			

RUE JEAN LEBAS					
COMMERCE	**RESPONSABLE**	**ADRESSE**	**NUMÉRO FIXE**	**NUMÉRO PORTABLE**	**ADRESSE MAIL**
LE CAMILLO		6 rue Jean Lebas			
BODY GYM AND SPA		5 rue Jean Lebas			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE LEON GAMBETTA					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
ASSURANCE GAN		7 rue Léon Gambetta			
BNP		9 rue Léon Gambetta			
CREDIT AGRICOLE		11 rue Léon Gambetta			
ALGUE MARINE		17 bis rue Léon Gambetta			
CASTING		21 rue Léon Gambetta			
VIENNOISERIE DU PETIT CREUX		29 rue Léon Gambetta			
PHARMACIE CAUDRESIENNE		33 rue Léon Gambetta			
CE ANTIC & CO		53 rue Gambetta			
BOULANGERIE HOLLESTELLE		43 rue Léon Gambetta			
BOUCHERIE CARDON		91 rue Léon Gambetta			
LE GRENIER DE NAT		99 rue Gambetta			
LA CIVETTE		6 rue Léon Gambetta			
LUX NOCTIS TATTOO		18 rue Léon Gambetta			
CHERRYSKIN		18 rue Gambetta			
PLANT'ESSENCES		22 rue Léon Gambetta			
AUX MULTIFRUITS ET LEGUMES		28 rue Léon Gambetta			
LADY BIANCA		30 rue Léon Gambetta			
ECOUTER VOIR OPTIQUE		34 rue Léon Gambetta			
ECOUTER VOIR AUDITION					
ASC COMPUTER		42 rue Gambetta			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE EDMOND BRICOUT					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
GOOD COIFFURE		10 rue Edmond Bricout			
PRO PIZZA		12 rue Edmond Bricout			
AUTO SERVICE		34 rue Edmond Bricout			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

PLACE DU GENERAL DE GAULLE					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
BOULANGERIE DELRUE		3/5 place du Général De Gaulle			
BANQUE POPULAIRE		11 place du Général De Gaulle			
6EME SENS		M. Denhez Olivier			
LES OLIVIERS		4 place du Gal De Gaulle			
BIJOUT. DARRAS-CHARDON		8 place du Général De Gaulle			
COCCI EXPRESS		12 place du Général De Gaulle			
LA CHOCOLATERIE DU MUSEE		14 place du Général De Gaulle			
SQUARE HABITAT		16 place du Général De Gaulle			
CÔTE NORD		place du Général De Gaulle			
MODE ET SPORT		22 place du Général De Gaulle			
PHARMACIE CENTRALE		24 place du Général De Gaulle			
BAR L ENTRACTE		26 place du Général De Gaulle			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE JACQUARD					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
L'OURAGAN		5 rue Jacquard			
GLOBALE ASSURANCE LOISEAUX		14 rue Jacquard			
DOMINO'S		26 rue Jacquard			

RUE MARCEL SEMBAT					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
QUARTZ CREATION		1 rue Marcel Sembat			

RUE AUGUSTE MARLIOT					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
POISSONNERIE DU PHARE		6 rue Marliot			
B&B STUDIO		17 rue Marliot			

RUE FERNAND BEAUVILLAIN					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
SWISSLIFE BELOT		rue Fernand Beauvillain			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

PLACE EUGENE FIEVET					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
CREDIT MUTUEL		12 place Eugène Fiévet			
OPTIC 2000		17 place Fiévet			
AGENCE RIHANNI		15 place Eugène Fiévet			
L'AMI CBD		13 place Eugène Fievet			
FRANCK MEN		9 place Eugène Fiévet			
FRANCK WOMEN		11 place Eugène Fiévet			
SALON PAULINE CARTON		35 rue Faidherbe			
ANTALYA KEBAB		5 place Eugène Fievet			
VAPOCIG		1 place Fievet			
NEW LOOK		4 place Eugène Fiévet			
PROMOCIL		6 place Eugène Fiévet			
PHARMACIE DE LA BASILIQUE		16 place Eugène Fiévet			

RUE LEONCE BAJART					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
LE CELVEA		10 rue Léonce Bajart			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE DE CAMBRAI					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
ZEN DECO		56 rue de Cambrai			
LE GAIN'S BAR		7 rue de Cambrai			

RUE HENRI BARBUSSE					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
LE MARRAKECH		1 rue Henri Barbusse			
SECURITEST		155 rue Henri Barbusse			
HAMMER MOTORS		209 rue Henri Barbusse			
PIZZERIA DU ST B		235 rue Henri Barbusse			
CAFE SAINT BERNARD		235 rue Henri Barbusse			

RUE FRANÇOIS CHARLET					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
LES ALOUETTES N° 4		4 rue François Charlet			

BOULEVARD JEAN JAURES					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
L'ENTREPOT		44 bd Jean Jaurès			
ALIMENTATION		74 bd Jean Jaurès			

RUE FAIDHERBE					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
BOULANGERIE BASQUIN		2 rue Faidherbe			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE DE LA PAIX					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
ADHAP		15 rue de la Paix			

RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
LE GOÛT DU PAIN		10 rue Mal De Lattre De Tassigny			
CAFÉ DE LA PISCINE/ARMURERIE PECHE					

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE DE SAINT QUENTIN					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
BEAUTÉ D'AURÉ		3 rue de Saint Quentin			
CARACTERE COIFFURE		5 rue de Saint Quentin			
ASSURANCE ALLIANZ		7 rue de Saint Quentin			
VIRGIN ART		9 rue de Saint Quentin			
SHOP BY NIGHT		13 rue de St Quentin			
PETIT PRIX		17 rue de Saint Quentin			
KZ COIF59		49 rue de St Quentin			
INNOV PERMIS		19q rue de Saint Quentin			
PIECES AUTO		25 rue de Saint Quentin			
CHIC N FRIP		101 rue de St Quentin			
TED INFINITI		123 rue de Saint Quentin			
OMEGA FOOD		185 rue de St Quentin			
LA ROSA		185 rue de St Quentin			
AU COMPTOIR DU MATÉRIEL MÉDICAL		201 rue de Saint Quentin			
LA BASCULE		253 rue de Saint Quentin			
OPTIQUE LEPREUX		4 rue de Saint Quentin			
L'ATELIER DES NUANCES		8 rue de St Quentin			
PHARMACIE LA DENTELLE		92 rue de Saint Quentin			
CARROSSERIE DE L'EUROPE		164 rue de Saint Quentin			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

LE LONGCHAMPS		260 rue de Saint Quentin			
LAVERIE JO		rue de St Quentin			

RUE DE VALENCIENNES					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
RENAULT MINUTE		rue de Valenciennes			
RJ AUTO 81 BIS		81 rue de Valenciennes			
ORIGINAL SELLERIE 81BIS		81 B rue de Valenciennes			
SCH CARROSSERIE					

RUE HECTOR BERLIOZ					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
NORISKO		15 rue Berlioz			
ACTION		rue Hector Berlioz			
AUTO WEB NEGOCE		rue Hector Berlioz			

RUE NEGRIER					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
CAT AND DOG		93 rue Négrier			
LE JUBILE		1 rue Négrier			
LA FRITERIE DU JUBILE		1 rue Négrier			
Ô SPA DE CAUDRY		18 rue Négrier			
RICHEZ MENUI					

RUE PIERRE BROSSOLETTE					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO	ADRESSE MAIL

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

				PORTABLE	
CHRIS CORDO N°18		18 rue Pierre Brossolette			

RUE DE WEDEL					
COMMERCE	**RESPONSABLE**	**ADRESSE**	**NUMÉRO FIXE**	**NUMÉRO PORTABLE**	**ADRESSE MAIL**
PRUVOT FAUCON		rue de Wedel			

ROUTE DE CLARY					
COMMERCE	**RESPONSABLE**	**ADRESSE**	**NUMÉRO FIXE**	**NUMÉRO PORTABLE**	**ADRESSE MAIL**
BOULANGERIE BASQUIN		6 route de Clary			
LE PRIMEUR DU CLOS		6 route de Clary			
LA CASA DEL VINO		6 route de Clary			
GARAGE RENAULT		route de Clary			
ETP		route de Clary			

BOULEVARD DU 19 MARS					
COMMERCE	**RESPONSABLE**	**ADRESSE**	**NUMÉRO FIXE**	**NUMÉRO PORTABLE**	**ADRESSE MAIL**
TOTAL					
AUTOSUR		bd du 19 mars			
POINT VERT		bd du 19 mars 1962			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

RUE DE BRUXELLES					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
LE MANOIR DE LA MANTILLE		96 rue de Bruxelles			
LIDL		153 rue de Bruxelles			
RAYON AUTO CAMBRAI		rue de Bruxelles			
RAYON MOTO					
1001 PARE-BRISE		Thierry Ruffin et Christopher Caron			

BASE DE LOISIRS DU VAL DU RIOT					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
LE CAFÉ DES ÉTANGS					
DISNEY PARADISE					
LES PONEYS DE CELENIA		14 place du commerce			
LOULOUJUMP		base de loisirs			
LA FERME DES LOUPS		304 rue Henri Barbusse			

RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
CMA COM' N°16		16 rue Jean Jacques Rousseau			

RUE DE TROISVILLES					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
ALL IMPRESSION		ZI L'atelier d'Hérie rue de Troisvilles			

RUE DE L'EUROPE

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
ATELIER DENTELLES		5 rue de l'Europe			

RUE DE LA SUCRERIE					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
BMC		33 bis rue de la sucrerie			

RUE DE LA GARE					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
INTERMARCHE					
MR BRICOLAGE					
ILLUSION D'OPTIQUE		rue de la Gare			
LE KIOSQUE D'ISA		rue de la Gare			

RUE CHARLES GIDE					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
ANTI GASPI		rue Charles Gide			
STOCK MENUISERIE		rue Charles Gide			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

GALERIE MARCHANDE LECLERC - BD DU 8 MAI 1945					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
LECLERC		Bd du 8 mai 1945			
LECLERC VOYAGES					
LA CAVE					
A VOS MARQUES		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
BOIS DE ROSE		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
DARRAS CHARDON		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
CLEAN PRESSING		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
THIERRY LOTHMANN		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
LA CIGASPHERE		bd du 8 Mai 1945			
PARAPHARMACIE		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
BEAUTY SUCCESS		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
DU PAREIL AU MEME		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
L'ENDROIT		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
PERFECT SHOES		galerie cc E.Leclerc			
PHARMACIE DU CC E . LECLERC		galerie cc leclerc			
NOUVEL HAIR L'HOMME		galerie cc E.Leclerc			
AFFLELOU		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
PICARD		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
LEONIDAS					
ID STYL		CC Leclerc bd du 8 mai 1945			
MIDAS		bd du 8 Mai 1945			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

INTERSPORT					

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ZONE COMMERCIALE LECLERC - BD DU 8 MAI 1945					
COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
BRICOMARCHE		Bd du 8 mai 1945			
MAC DONALD					
BUFFALO GRILL		Bd du 8 mai 1945			
ZEEMAN		zone commerciale bd du 8 mai 1945			
HUYNDAI		Bd du 8 mai 1945			
HÔTEL AKENA					
CHAUSSEA		zone commerciale bd du 8 mai 1945			
MAXI ZOO		zone commerciale bd du 8 mai 1945			
CENTRAKOR		zone commerciale bd du 8 mai 1945			
LE BARYTON		zone commerciale bd du 8 mai 1945			
FIT CROSS CAUDRY		18 bd du 8 mai 1945			
LECLERC JOUET					
GENERALE D'OPTIQUE		zone commerciale bd du 8 mai 1945			
LA HALLE VÊTEMENTS					
BOULANGERIE LOUISE					
LECLERC ANIMAUX					
LE RESTO DE JO		zone commerciale bd du 8 mai 1945			
NORAUTO		zone commerciale bd du 8 mai 1945			
ALDI					
HENRI BOUCH.					

RD 643

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

COMMERCE	RESPONSABLE	ADRESSE	NUMÉRO FIXE	NUMÉRO PORTABLE	ADRESSE MAIL
ADP AUTO		34 Route Nationale			
THEODORE DROGUERIE		32 route Nationale			
OCTOPUS		Route Départementale 643			
BOWLING/LASER GAME		33 Ter Route Départementale 643			
PIZZERIA DU BOWLING		33 Ter Route Départementale 643			
KING KART		33 Ter Route Départementale 643			
WOK 59		RN 643 zone commerciale Les Quarantes			
PEUGEOT-CITROËN		Route Départementale 643			
INTERIEUR DE RÊVE		35 route Nationale Zone des quarante			
BASIC FIT					

b. Zone industrielle

Localisation : Avenue Henri Lefebvre, D115A, rue de Wedel, rue de Troisvilles, rue du Champ de Bataille, rue de Bertry, rue de Pinczow, rue Léonide Vausseur, rue de la Ramette, rue de l'Europe

Référent sécurité : M. Olivier LEVEAUX - DGS CA2C

n° de téléphone fixe : Sans objet

n° de téléphone portable : **DONNÉES CONFIDENTIELLES**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

c. Exploitations agricoles

PROPRIÉTÉS AGRICOLES DE LA COMMUNE	
EXPLOITANT	**LOCALISATION**
EARL CAILLE	**Vallée au charbon, la Bonne Pierre, rue de Ligny, les fonds meresse, rue de Wedel, Hurée des Prettes**
EARL DES GLODENES	**Champ Deudon**
GAEL LECOMTE FRERES	**Champ Moby, la Bonne Pierre**
SCEA LES MARGUERITES	**La Ramette, Les Fonds Meresse**
EARL BONNEVILLE Jacques	**Le Jeune Bois - Beauvois en Cambrésis**

d. Installations classées

ICPE - STOCKAGE ET MANIPULATION DE SUBSTANCES DANGEREUSES	• **DURIEU S.A – 14 rue de Wedel** Date dernière inspection: 17/12/2024 QHSE@durieu.com • **Dentelle Sophie Hallette – 28 rue de la Ramette** Date dernière inspection: 07/02/2023
ENREGISTREMENT	• **CARDON Michel - 26bis rue Melayers** Date dernière inspection: 12/01/2010
AUTORISATION	• **CHRYSTAL PLASTIC - 13 rue de Troisvilles BP 145** Date dernière inspection: 25/01/2023 • **DUFLOT INDUSTRIE - CD115 - BP 40069** Date dernière inspection:20/07/2022 • **LENGLET IMPRIMEURS - Rue de la Ramette** Date dernière inspection: 19/10/2023 • **MANTUA.FR - Rue de l'Europe** Date dernière inspection: 15/11/2024

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

	• **SCHUR FLEXIBLES UNI ROTO - Rue de l'Europe (9006)** Date dernière inspection: 04/06/2020 • **SICOS ET CIE - Avenue Henri Lefebvre** Date dernière inspection: 17/10/2024
AUTRES REGIMES	• **ADJK PLAST - 15 rue de l'Europe** Date dernière inspection: 23/03/2024 • **CAUDRESIENNE - 135 rue Henri Barbusse** Date dernière inspection: 09/06/2011 • **DIVISION PALETTES SERVICES - 32 rue de Wedel** Date dernière inspection: 03/02/2015 • **ELYA** Date dernière inspection: 20/01/2024 • **NSU** Date dernière inspection: 29/10/2024 • **ORGACOLOR-ORGAPASTE** Date dernière inspection: 13/05/2024
NON ICPE	• **AVIO - 133 rue Henri Barbusse** Date dernière inspection: 04/06/2023 • **BX FRANCE - 8 rue de l'Europe** Date dernière inspection: 15/11/2024 • **FEU FOLLET - Rue Clément Ader** Date dernière inspection: 09/07/2019 • **IMPRIM JMG** Date dernière inspection: 27/07/11 • **LES FEUX FOLLETS - 10 Route de Béthencourt** Date dernière inspection: 22/05/2023 • **SARL ANTOINE - Bd du 08 mai 1945 - Centre commercial Leclerc** Date dernière inspection: 15/03/2023

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

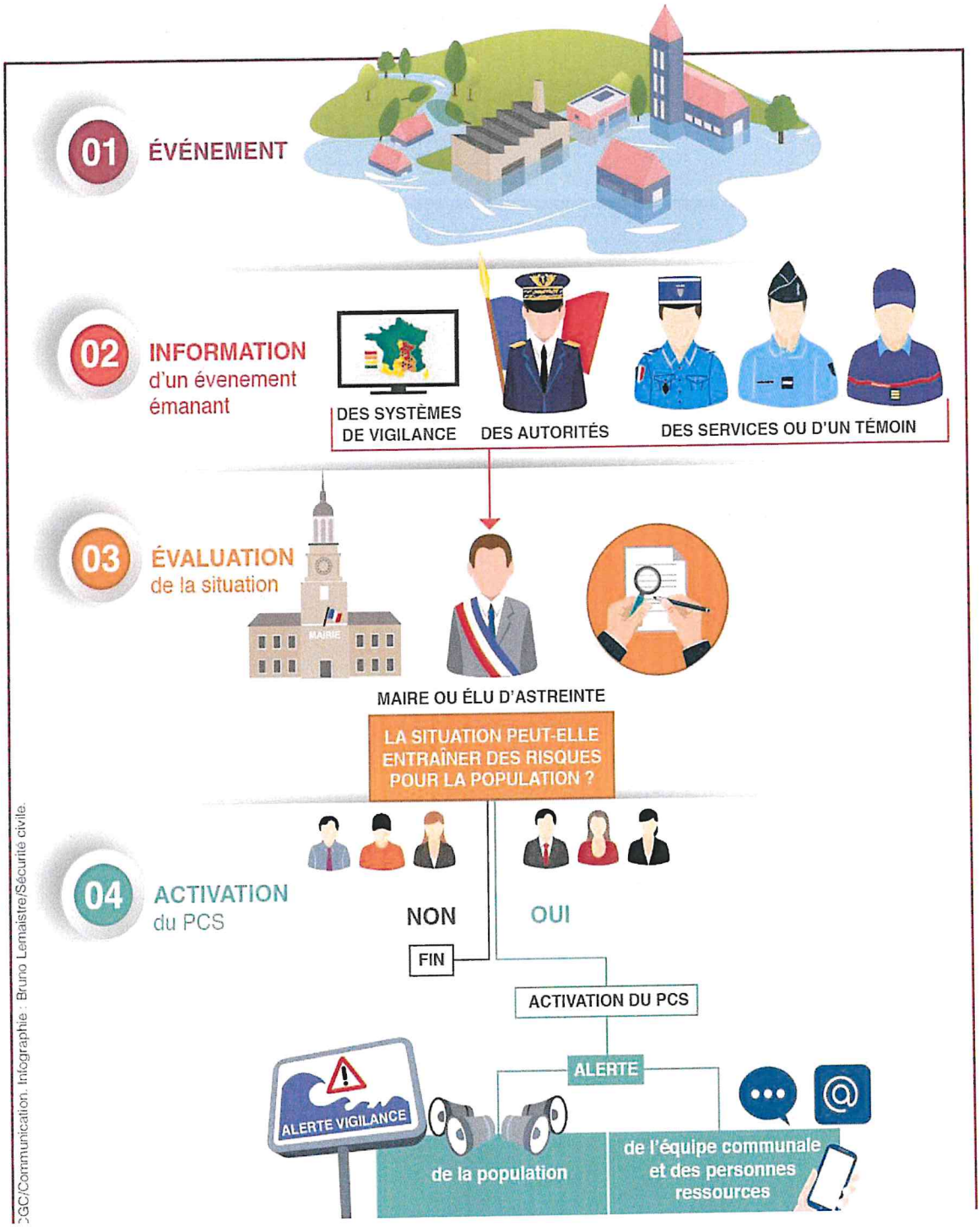
e. Entreprises

Pour les entreprises de la zone industrielle	Localisation : Avenue Henri Lefebvre, D115A, rue de Wedel, rue de Troisvilles, rue du Champ de Bataille, rue de Bertry, rue de Pinczow, rue Léonide Vausseur, rue de la Ramette, rue de l'Europe Référent sécurité : M. Olivier LEVEAUX - DGS CA2C N° de téléphone fixe : Sans objet N° de téléphone portable : **DONNÉES CONFIDENTIELLES**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

2 - ORGANISATION DE LA RÉPONSE COMMUNALE

2.1 - MODALITÉS D'ACTIVATION DU PCS:



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

A. LE POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL:

À tout moment (24h/24), la commune doit être à la fois en mesure de recevoir une alerte des autorités et être capable de diffuser une alerte à la population et aux équipes constituant le dispositif.

Son fonctionnement est une priorité. Toutes les décisions doivent partir ou transiter par lui et toutes les actions mises en œuvre doivent y être relatées et consignées.

- **Adresse et téléphone :**

Ateliers culturels, 21 rue Jacquard

- **Localisation précise :**

  Le plan précis d'organisation au sein du poste de commandement est disponible en annexe.

- **Adresse et téléphone de secours avec localisation précise :**

  Si le Poste de Commandement communal est impacté par une catastrophe et non disponible, la Commune décidera d'un nouveau poste de commandement en fonction des zones non impactées, disponibles.

- **Cartographie pour mise en place sur support mural :**
  - 2 cartes au 1/25000
  - 2 cartes au 1/100000
  - 1 carte des établissements recevant du public (ERP)
  - 1 carte des réseaux d'assainissement
  - 1 carte des enjeux à échelle adaptée

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

B. LA COMPOSITION DE LA CELLULE COMMUNALE:

Les fonctions sont attribuées en amont de la crise et exercées ponctuellement.
Les fiches détaillées de chaque fonction.

	TITULAIRE-S	SUPPLÉANT-S
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS	M. Frédéric BRICOUT, Maire	Madame Anne-Sophie MERY-DUEZ, première adjointe Déléguée à la culture, à la valorisation du patrimoine historique et des productions industrielles locales, au musée et au comité de jumelage Monsieur Bernard POULAIN, adjoint au Maire Délégué à l'animation de la ville, des fêtes et des cérémonies
RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES	Monsieur Marc DEVIENNE, Conseiller Municipal, délégué au travaux, à la prévention et à la sécurité urbaine, à la tranquillité publique, au cadre de vie, à la circulation et à la voirie Madame Fanny DEBOUDT, Directrice Générale des Services	Madame Anne-Sophie MERY, Première adjointe, Déléguée à la culture, à la valorisation du patrimoine historique et des productions industrielles locales, au musée et au comité de jumelage Monsieur Ismaël DECALION, Conseiller Municipal
CHARGE DE COMMUNICATION	Monsieur Antoine HISBERGUE, Conseiller Municipal, Délégué à l'éducation, aux activités périscolaires, à la petite enfance, à l'événementiel et à la communication Monsieur Cédric FONTAINE, Directeur du service des Relations Publiques, Evénementiel, Vie économique locale et de l'emploi	Monsieur Aurélien BAUDOUX, Conseiller Municipal
RESPONSABLE POPULATION	Madame Audrey MATON, Conseillère Municipale, Déléguée au public seniors et aux personnes handicapées – Gestion espace Schweitzer Madame Valérie VANNIER, Directrice Etat Civil, élections et affaires générales	Monsieur Alain RIQUET, Adjoint au Maire, Délégué à la cohésion et aux actions sociales, à la solidarité aux familles et aux relations avec les associations caritatives Madame Liliane RICHOMME, Adjointe au Maire, Déléguée au suivi des dossiers de sécurité et accessibilité des bâtiments communaux, de l'activité de la régie municipale des pompes

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

		funèbres et aux cérémonies patriotiques
RESPONSABLE LOGISTIQUE	Monsieur Dominique CHMIELEWSKI, Conseiller Municipal Monsieur Roland PLISSON, Directeur des Services Techniques et des Sports	Monsieur Didier BONIFACE, Adjoint au Maire, Délégué au logement, à la vie des quartiers, à la lutte contre l'insalubrité et à la sécurité publique Madame Emeline LEPREUX, Directrice adjointe des Services Techniques et des Sports
RESPONSABLE ECONOMIE	Madame Sandrine TRIOUX, Adjointe au Maire, Déléguée au commerce, à l'artisanat, aux actions en direction de la jeunesse et au centre-aéré Madame Aline DHENNAIN, Référente commerce, manifestations locales et marché	Madame Agnès BERANGER, Adjointe au Maire, Déléguée aux finances, à la gestion et prospective budgétaire et au personnel communal
RESPONSABLE LIEUX PUBLICS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	Madame Martine THUILLEZ, Adjointe au Maire, Déléguée en charge des économies, de la commande publique, de la représentation juridique de la commune et de la cantine. Madame Marion BRICHE-BOCQUET, Directrice des affaires juridiques et scolaires	Madame Martine DAUCHET, Conseillère Municipale
SECRÉTARIAT	Monsieur Claude DOYER, Adjoint au Maire, Délégué au sport et à la santé Poste de commandement: Emeline LEPREUX, Directrice adjointe des services techniques et des sports Bélinda PREVOST, Secrétaire de Direction - Secrétariat Général Pascale GRIFFON, Responsable urbanisme et secrétariat - Services techniques Accueil Mairie: Delphine DENIMAL, Secrétaire de Monsieur le Maire Séverine SOHIER, Standardiste accueil Mairie	

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

C. L'ORGANISATION DE L'ALERTE:

- **Personne chargée de la réception de l'alerte lancée par la préfecture :**

Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire: DONNÉES CONFIDENTIELLES

Élu d'astreinte: DONNÉES CONFIDENTIELLES
L'astreinte est assurée par les élus de manière tournante sur des périodes d'une semaine, du lundi 08h00 au lundi suivant 08h00.

Un planning annuel est établi afin de garantir une couverture continue et une répartition équilibrée des périodes d'astreinte entre les élus.

Le numéro d'astreinte dédié aux élus est toujours joignable, sans interruption, afin d'assurer la continuité du service et la gestion des urgences.

- **Règlement d'alerte :**
  - **Diffusion de l'alerte** :

NOM Prénom: Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, le Maire adjoint chargé de la vacance

n° de téléphone fixe: 03 27 75 70

n° de téléphone portable: **DONNÉES CONFIDENTIELLES**

  - **Moyens d'alerte** :

➔ **Déclenchement des moyens d'alerte selon la situation.**
➔ **Communication des consignes de sécurité (confinement, évacuation, lieux de regroupement...).**

Canal	Type d'alerte	Public visé
Sirènes SAIP	**Signal sonore**	**Toute la population**
Hauts-Parleurs (Véhicules services techniques ou police municipale)	**Message vocal d'urgence**	**Zone à risque ciblée ou générale selon cas**
Sms automatisés	**Alerte aux inscrits**	**Habitants enregistrés**
Site internet	**Informations détaillées**	**Population connectée**
Affichage Mairie/ Tableaux d'affichage municipaux	**Informations détaillées**	**Population non connectée**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Radio locale	Informations officielles	Large audience

- **Circuit d'alerte** :

Cartographie ANNEXE 3.4

- **Message d'alerte** :

Ex : Alerte sans évacuation ou confinement des populations

« Un risque menace votre quartier
Préparez-vous à évacuer ou à vous confiner sur ordre si cela devenait nécessaire.
Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité.
Pour votre habitation, appliquez les consignes pratiques données par la mairie. »

Ex : Alerte sans évacuation ou mise à l'abri des populations

« Le risque... approche.
Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.
Rejoignez le lieu de regroupement* dont vous relevez et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre. »

* Il est indispensable que ce lieu de regroupement soit défini au préalable et communiqué à la population dans le cadre de l'information préventive.

FICHE D'ALERTE ET D'INFORMATION A LA POPULATION:

Il est préférable, par une réflexion préalable de son contenu, d'établir une fiche indiquant les modalités d'alerte qui vous guideront au moment de la diffuser.

Les éléments ci-dessous ne sont donnés qu'à titre indicatif. Vous pourrez vous les approprier pour adapter la fiche à votre commune.

Il faut que chacun puisse adopter un comportement adéquat et se mettre en sécurité en appliquant les consignes prévues par le DICRIM. L'élaboration d'une petite plaquette succincte avec les éléments principaux tels que présentés dans l'annexe et précisant les lieux de rassemblement ainsi que les coordonnées téléphoniques de la mairie et de la radio à écouter pourrait utilement être diffusée (type pense bête sur le réfrigérateur) (Voir DICRIM)

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

D. LE SOUTIEN DES POPULATIONS: MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'ACCUEIL ET DE REGROUPEMENT

La mise en place du ou des centres d'accueil et de regroupement est gérée par le **responsable population** (fiche réflexe n°10 – annexe n°2).

RESPONSABLE POPULATION	Madame Audrey MATON, Conseillère Municipale, Déléguée au public seniors et aux personnes handicapées – Gestion espace Schweitzer Madame Valérie VANNIER, Directrice Etat Civil, élections et affaires générales	Monsieur Alain RIQUET, Adjoint au Maire, Délégué à la cohésion et aux actions sociales, à la solidarité aux familles et aux relations avec les associations caritatives Madame Liliane RICHOMME, Adjointe au Maire, Déléguée au suivi des dossiers de sécurité et accessibilité des bâtiments communaux, de l'activité de la régie municipale des pompes funèbres et aux cérémonies patriotiques

Lieux d'accueil de la population						
Type de bâtiment/ adresse	**Nom du responsable**	**Surface ou capacité**	**Fonctions possibles**			
			Accueil	**Couchage**	**Restauration**	**Equipement**
Bâtiments culturels						
Salle des fêtes du Pôle Culturel *Place du Général de Gaulle*	Monsieur Pierre GRASSART		X	X	X	Tables Chaises Cuisine Sanitaires
Théâtre	Monsieur Pierre GRASSART		X		X	
Cinéma	Monsieur Pierre GRASSART		X			
Bourse du travail *17 rue de Saint Quentin*	Etat-civil: 03 27 75 70 03		X	X	X	Cuisine Sanitaires Tables Chaises
Centre socio-culturel *24 rue de la République*	Etat-civil: 03 27 75 70 03		X	X	X	Cuisine Sanitaires Tables Chaises

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Ancienne Ecole Audencourt *09 rue Henri Bracq*	Etat-civil: 03 27 75 70 03		X	X	X	Cuisine Sanitaires Tables Chaises
Foyer Schweitzer *20 avenue Jules Guesde*	Responsable: Monsieur Gaëtan FONTAINE 03 27 85 28 93		X	X	X	Cuisine Sanitaires Tables Chaises
Bâtiments de sports						
Salle des Tullistes *Rue Jean Moulin*	Responsable: Monsieur Thierry DOREMUS		X	X		Sanitaires Vestiaires
Salle Coubertin *Boulevard du 08 Mai 1945*	Responsable: Monsieur Thierry DOREMUS		X	X		Sanitaires
Palais des Sports Aurélie Châtelain *Boulevard Dunant*	Responsable: Monsieur Thierry DOREMUS		X	X		Sanitaires Vestiaires
Salle Jacques Secrétin Rue Henri Barbusse	Responsable: Monsieur Thierry DOREMUS		X	X		Sanitaires Vestiaires
Salle Paul Bert Rue Albert Camus	Responsable: Monsieur Thierry DOREMUS		X	X		Sanitaires Vestiaires Restaurant scolaire à proximité

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

MATÉRIELS À PRÉVOIR			
DÉSIGNATION	**LIEUX DE STOCKAGE**	**PERSONNES À CONTACTER**	**OBSERVATIONS**
Lits		**Monsieur Nicolas GALMANT, Président Croix Rouge**	**Les lits sont disponibles le sont à l'échelle départementale, et doivent être rapatriés en cas de besoin**
Couvertures de survie	**Ateliers culturels - Salle de stockage PCS**		
Vidéoprojecteur	**Installé au sein de la salle du poste de commandement au sein des ateliers culturels - Si poste de commandement touché, vidéoprojecteurs disponibles auprès des appariteurs**		
Plans/Cartographie	**Ateliers culturels - Salle de stockage PCS et Format informatique**		
PC portables	**Service informatique**		

PERSONNES RESSOURCES POUR ARMER UN CENTRE D'ACCUEIL ET DE REGROUPEMENT			
NOM/PRÉNOM	**STRUCTURE**	**TÉLÉPHONE**	**OBSERVATIONS**
Monsieur Nicolas GALMAND, Président	**Croix Rouge Française - Antenne de Caudry**		
Monsieur Maxime PIDOUX	**Protection Civile - Antenne de Caudry**		**Monsieur Samuel GILMANT, Directeur Général de la Protection Civile**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3 - RECENSEMENT DES MOYENS:

3.1 - MOYENS HUMAINS:

PROFESSIONS MÉDICALES		
NOM/PRÉNOM	**ADRESSE**	**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**
MÉDECINS GÉNÉRALISTES		***annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025***
CROMBEZ Gery	67bis rue de Saint Quentin	03 27 85 01 01
FOLENS Pascal	35 rue de Saint Quentin	03 27 85 32 59
HURIC Radojka	145 rue de Saint Quentin	03 27 75 53 67
LEQUEUX Regis	23 rue Gambetta	09 82 55 90 20
LOZINGOT Claude	3 rue de la Comédie	03 27 85 32 59
NAVEZ Patricia	22 rue Victor Hugo	03 27 85 50 50
RAMDANE Abdellah	46bis rue Curie	03 27 76 51 00
INFIRMIERS		***annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025***
BURLION Amélie	05 rue Jean Lebas	06 30 33 23 73
CAMPIN Anais	8ter b rue Gambetta	
LEFEBVRE - DEBOSSE Elodie		03 27 85 42 85
CATHELAIN Anne	23 rue Gambetta	
DA ROCHA Charlotte		06 26 26 53 89
DELACOURT Anne Claire		
DELVA Nadège		
NOTTEGHEM Aurélie		06 26 26 53 89
DENHEZ Nathalie	90 rue Gambetta	06 67 36 66 88
DUPUIS Cécile	175 rue Aristide Briand	06 58 64 27 42
EGO Sylvie	35 rue de Saint Quentin	06 81 34 55 77
COLLIN Denis	46bis rue Curie	03 27 85 20 87
FAUVERT Caroline		
GOSSELET Valérie	67 bis rue de Saint Quentin	03 27 85 36 41
VILLAIN Patricia		06 80 40 76 40
GREBERT Cécile	65 rue Négrier	07 88 13 35 21
HEGO Laura	15 rue Jean Lebas	06 12 91 34 19

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

MALAQUIN COLLE Séverine	03 rue Négrier	03 27 85 53 98
PERONNE Doriane	10bis rue de la Sucrerie	06 11 02 08 40
PROUVEUR Magali	61 rue de Saint Quentin	
ANGIOLOGUE - MÉDECINE VASCULAIRE	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
MUDRAKOWSKA Bruno	21 rue Aristide Briand	03 27 76 30 26
CARDIOLOGUE	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
LANGLOIS Patricia	23 rue Aristide Briand	03 27 85 53 18
GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
FALMATA Issa	46bis rue Curie	03 27 76 51 26
PÉDIATRES	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
BABA Roxanna Adriana	112 rue de la République	03 27 76 44 06
STATICIEUSCU Sorana		
RADIOLOGUES	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
Cabinet radiologique	Rue Berlioz	03 27 76 25 25
CHIRURGIENS DENTISTES	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
BALEDENT Marie-Dorothée	38 rue Négrier	03 27 85 12 57
BRACQ Marie-Noëlle		
DUGIMONT Julien	10bis rue de la Sucrerie	03 27 75 45 06
LEFEBVRE Alice	37 rue de Cambrai	03 27 85 04 09
RENARD Dominique		
STURZ Ana Felice		
STATICESCU Daniel	22bis rue Victor Hugo	03 27 85 53 27
VILCU Andrei Mihai		
ORTHODONTISTES	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
BONNEVILLE Julie	1bis rue Emile Zola	03 27 85 42 12
ROUGE Emmanuel		
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES		
OXABIO BOURLART Audrey	46 rue du Maréchal Leclerc	03 27 75 72 00

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

PHARMACIES	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
Pharmacie Basilique (de la)	16 place Eugène Fievet	03 27 85 02 29
Pharmacie Caudrésienne	33 rue Léon Gambetta	03 27 85 06 54
Pharmacie Centrale	24 place du Général de Gaulle	03 27 85 12 05
Pharmacie Centre Commercial de Caudry(du)	Boulevard du 08 mai 1945	03 27 85 26 76
Pharmacie Dentelle (de la)	92 rue de Saint Quentin	03 27 85 00 55

KINÉSITHÉRAPEUTES	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
GOURDIN Isabelle	3bis rue Léonce Bajart	03 27 85 27 19
POREZ Nicolas		
RAEPSAET Philippe		
EL KHATTABI Sami	7 résidence Vallée au charbon 67bis rue d'Anvers	06 04 44 83 50
FERREIRA-VERISSIMO Laetitia	5 rue Jean Lebas	03 27 85 09 48
HAZEBROUCQ David		
LASCAR Jean-Marc		
LEMAIRE Lou		
PETIT Sophie		
VANNIER Thierry		

ORTHOPHONISTES	*annuairesante.ameli.fr en date du 13 mars 2025*	
COULON Charlotte	1 rue de Ligny	03 27 75 54 30
DELVIGNE Clément	19 rue Aristide Briand	06 86 43 44 28
LEFEBVRE-ROSENDO Lydie	46bis rue Curie	06 12 08 59 80
PARSY Danièle	46bis rue Curie	06 29 02 14 42

OSTÉOPATHES		
TERRASSE Jean-Bernard	146 rue de Saint Quentin	03 27 75 50 50
CHANCELADES Marc	156 rue de Saint Quentin	06 76 04 57 14
GELOEN Marie	68 rue de la République	06 74 81 82 40
GRAS Benjamin	65 rue Négrier	06 07 59 00 80

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

PERSONNES PARLANT UNE LANGUE ÉTRANGÈRE/ INTERPRÉTARIAT			
NOM/PRÉNOM	N° TÉLÉPHONE	LANGUE PARLÉE	OBSERVATIONS
Amicale Laïque Monsieur Dominique CHMIELEWSKI	06 32 56 98 09		

RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS			
ASSOCIATION	RESPONSABLE	NUMERO DE TELEPHONE	ADRESSE MAIL
A.E.P.E DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE			
A.P.E.L. SAINTE MAXELLENDE			
A100DANSES			
AFFAA			
AFOC (ASSOCIATION FORCE OUVRIERE DES CONSOMMATEURS)			
AÏKIDO CAUDRY			
AIMER VIVRE			
AL CAUDRY VOLLEY BALL			
AMICALE DE LA MAISON DE L'ENFANCE			
AMICALE DES ANCIENS ELUS MUNICIPAUX DE CAUDRY			
AMICALE DES RETRAITES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CAUDRY			
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS			
AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL			
AMICALE LAÏQUE			
AMIS DE DANA			
AMIS DE LA DENTELLE			
AMIS DES ORGUES DE CAUDRY			
MIS DU PIGEONNIER			
IS RÉUNIS TIR A L'ARC			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANEIP			
ANZAC CAMBRESIS			
APE DE L'ÉCOLE CONDORCET			
APE DE L'ÉCOLE DOLTO			
APE DE L'ÉCOLE JANSSOONE			
APE DE L'ÉCOLE JEAN LEBAS			
APE DE L'ÉCOLE JEAN MACE			
APE DE L'ÉCOLE JULES FERRY			
APE DE L'ÉCOLE PAUL BERT			
APE DU COLLEGE J.MONNET			
APE DU LYCÉE JACQUARD			
APMC			
ARCHIM'AIDE			
AS JUBILÉ			
ASSO SPAC			
ASSOCIATION ARIL			
ASSOCIATION CAPOEIRA NOVA RAIZ			
ASSOCIATION CAUDRÉSIENNE DES RETRAITÉS			
ASSOCIATION CAUDRY SKATE ALL4RIDE			
ASSOCIATION DE SÉCURITÉ CAUDRÉSIENNE			
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG			
ASSOCIATION DES RETRAITÉS FO DE CAUDRY ET ENVIRONS			
ASSOCIATION DU MUSÉE DES DENTELLES ET BRODERIES			
ASSOCIATION DU NOËL DES ANCIENS			
ASSOCIATION DU QUARTIER MAUPASSANT			
SSOCIATION LES CHIENS ET IATS DU SOURIRE			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

AVENIR JEUNES			
BATTERIE FANFARE			
BLC			
CAFÉ DES FAMILLES			
CAMBRESIS DRAGON BOAT'TEAM			
CAMBRÉSIS RESSOURCES			
CANICROSS CLUB CAUDRY			
CAUDRESIS DEVELOPPEMENT			
CAUDRÉVISION			
CAUDRY A VENIR			
CAUDRY BASKET CLUB			
CAUDRY CYCLING CLUB			
CAUDRY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI			
CAUDRY DANSE			
CAUDRY EVENEMENTS			
CAUDRY HANDBALL CLUB			
CAUDRY HISTOIRE ET PATRIMOINE			
CAUDRY RÉTRO PASSION			
CAUDRY SENIORS ACTIFS			
CAUDRY, MA PASSION			
CAUDRYOGA			
CFDT			
CHORALE À CROCHE CHŒUR			
CLASSE 47			
CLUB CYNOPHILE CAUDRÉSIEN			
CLUB D'ASTRONOMIE CAUDRÉSIEN			
CLUB DES INTERNATIONAUX DU CAMBRÉSIS			
CLUB DES RETRAITES L'OREAL CAUDRY			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

CLUB PONGISTE CAUDRÉSIEN			
COMITÉ D'ENTRAIDE DU BOULEVARD JEAN JAURÈS			
COMITÉ DE JUMELAGE DE CAUDRY			
COMITÉ DES FÊTES D'AUDENCOURT			
COMITÉ DES FETES DU QUARTIER DU ROSAIRE			
COMITÉ DES FÊTES GARE SNCF			
COMITÉ DES PARENTS D'ÉLEVES DE L'ÉCOLE BATISSE ET LAÏTE			
COMITÉ DU QUARTIER NÉGRIER			
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES			
CONSEILS ET FINANCES FAMILIALES SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS			
CROIX ROUGE FRANÇAISE DE CAUDRY			
DANSE MÉTISSÉE			
DETENTE ET BIEN ETRE			
DIABLESSES			
DIRTY RIDERS MOTO CLUB			
DYNAMIC PROJETS			
DYNAMITE BOXING CLUB			
EAP SAINTE MAXELLENDE			
ECOLE DE DANSE DE CAUDRY			
ECOLE DE DANSE LA BALLERINE			
ÉCOLE DE PÉTANQUE DU CAUDRÉSIS			
EN SCÈNE LES ARTISTES			
ENFANTS TERRIBLES			
ENGAGÉS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ENSEMBLE POUR CAUDRY			
ENTENTE SPORTIVE CAUDRÉSIENNE DE FOOTBALL			
ESPRIT MARTIAL CAUDRY			
ESQUISS			
EXCURSION CIS			
EXPRESSION DENTELLES			
FENARAC 59			
FEUX FOLLETS			
FIBRO ESPOIR CAUDRY			
FIFTY ONE LADIES			
FIFTY ONE MEN			
FITNESS GEA			
FNACA			
FNATH			
FNCV SECTION CAMBRÉSIS			
FORMER POUR SAUVER			
GÉANTS DE CAUDRY			
GÉNÉRATION JACQUARD			
GO ROCK			
GRAINES D'ARTISAN			
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE CAUDRY			
GYMNASTIQUE SAINTE MAXELLENDE			
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MASCULINE			
HARMONIE MUNICIPALE			
HONNEUR ET PATRIE NORD			
JARDINIERS CAUDRESIENS			
JUDO CAUDRY			
A CARPE CAUDRÉSIENNE			
RÉPLIQUE			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

LES CHAMIS POTES DE CARAMEL DIT EL NINO			
LIONS CLUB			
LOCAL UNIQUE CAUDRÉSIEN - SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE			
MAISON ENCHANTÉE			
MAWASHI KARATÉ CLUB			
MÉDAILLÉS MILITAIRES			
MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES			
MIMÉSIS THÉÂTRE			
MIRABELLES			
MORS MC ASSOCIATION			
MRC RADIO			
MULTI'FORM			
NOUVELLE CONFRERIE SAINTE MAXELLENDE			
O.G.E.C. SAINTE MAXELLENDE			
OFFICE DU COMMERCE DE CAUDRY			
OFFICIERS DE CARRIÈRE EN RETRAITE			
OJC- ORCHESTRE DES JEUNES CAUDRESIENS			
OMC (OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE)			
ON OFF TEAM 59			
P'TITES MAINS DE L'OMBRE			
PHOTO PASSION - CAUDRY			
PROTECTION CIVILE CAUDRY			
QUESTIONS POUR UN CHAMPION			
RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS			
RESTOS DU COEUR			
RHIN ET DANUBE			
RHYTHM'N BOOTS COUNTRY			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

DANCERS			
RUCHER DU VAL			
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE CAUDRY			
SECOURS CATHOLIQUE			
SÉNIORS DE L'ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL A.SCHWEITZER			
SOCIETE DE CHASSE			
SOS EAU			
SOUVENIR FRANÇAIS			
SPORT AVENTURES MONTAGNES CLUB ESCALADE			
SPORTS NAUTIQUES DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS			
SQUASH CONCEPT CAUDRY			
STRANGER GEEK			
SUPPORTERS DU VOLLEY-BALL CAUDRY			
SYNDICAT DES MARCHÉS DE FRANCE DU NORD			
TAEKWONDO - TIGER DE CAUDRY			
TAÏJI QUAN ET QI GONG CAUDRY			
TEAM PÊCHE COMPÉTITION			
TENNIS CLUB CAUDRESIEN			
TIR SPORTIF CAUDRESIEN			
TONTONS ROCKEURS ENTERTAINMENT			
UCA - UNION CAUDRESIENNE D'ATHLETISME			
UCAC			
UL FO DES ACTIFS DE CAUDRY ET ENVIRONS			
N SOURIRE APRÈS LES RMES			
CAUDRY			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

UNE ÉCOLE POUR LE BÉNIN			
UNION LOCALE CGT			
UNION PROFESSIONNELLE DES DENTELLES ET DES BRODERIES			
VIA SEPTEMTRIONES TEMPLI			
WAZA AÏKIDO CAUDRESIEN			

3.2 - MOYENS MATÉRIELS:

VÉHICULES DÉTENUS PAR LA COMMUNE					
MARQUE ET TYPE	IMMATRICULATION	NOMBRE DE PLACES	LOCALISATION	RESPONSABLE	OBSERVATIONS
VÉHICULES DE TOURISME					
MITSUBISHI ASX		5			
CITROEN C3		5			
RENAULT KANGOO		5			
PEUGEOT 206+		5			
PEUGEOT 206+		5			
RENAULT CLIO		5			
RENAULT ESPACE		7			
PEUGEOT 407		5			
PEUGEOT RIFTER		5			
PEUGEOT 307		5			
MAZDA2		5			
FOURGON ET FOURGONNETTES					
RENAULT TRAFFIC		3			
CITROEN JUMPER		3			
RENAULT TRAFFIC		3			
NAULT AFFIC		8			

Envoyé en préfecture le 2[illegible]/04/2025
Reçu en préfecture le 24/[illegible]4/2025
Publié le
ID : 059-215901398-2025[illegible]0414-DEL140425_Q27-DE

RENAULT MASTER		9			
FORD TRANSIT		3			
FORD TRANSIT		3			
RENAULT KANGOO		2			
RENAULT KANGOO		2			
RENAULT KANGOO		2			
RENAULT TRAFIC		3			
RENAULT MASTER		3			
RENAULT MASTER		3			
RENAULT MASTER		3			
PEUGEOT PARTNER		2			
RENAULT TRAFIC		3			
DACIA DOKKER		2			
DACIA DOKKER		2			
PEUGEOT BOXER		3			
RENAULT TRAFIC		3			
FORD TRANSIT		3			
CITROEN NEMO		2			
MERCEDES SPRINTER		3			
PEUGEOT EXPERT		3			
FORD TRANSIT		3			
PEUGEOT BOXER		3			
FORD TRANSIT		3			
RENAULT KANGOO		2			
RENAULT MASTER		3			
UGEOT PERT		3			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FORD TRANSIT		3			
PEUGEOT BOXER		3			
NISSAN AMPLIROLL		3			
PEUGEOT BOXER		3			
PEUGEOT BOXER		3			
FORD TRANSIT		3			
RENAULT TRAFIC		3			
FORD TRANSIT		3			
FORD TRANSIT		3			
FORD TRANSIT		3			
FORD TRANSIT		3			
RENAULT KANGOO		2			
RENAULT BOXER		3			
RENAULT TRAFIC		3			
ENGINS, TRACTEURS ET REMORQUES <3.5t					
RAVO		2			
CHEVAL LIBERTE		-			
MANITOU		1			
BRENDON		-			
TORO		-			
CHEVAL LIBERTE		-			
CHEVAL LIBERTE		-			
CHEVAL LIBERTE		-			
CHEVAL LIBERTE		-			
SORIN		-			
VEHICULES >3.5t					
RENAULT MIDLUM		3			
MANITOU		1			
J.C.B		1			
KUBOTA		1			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

VSN		0			
TOYOTA		1			
VÉHICULES 2 ROUES					
PEUGEOT LUDIX		1			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

MATÉRIELS DIVERS				
DÉTENUS PAR LA COMMUNE				
TYPE DE MATÉRIEL	NOMBRE	LOCALISATION	RESPONSABLE	OBSERVATIONS
Liste du matériel en annexe. Le matériel est disponible aux ateliers municipaux. Directeur des Services Techniques: Monsieur Roland PLISSON - DONNÉES CONFIDENTIELLES Directrice Adjointe des Services Techniques: Madame Emeline LEPREUX - DONNÉES CONFIDENTIELLES Responsable des Ateliers Municipaux: Monsieur Luis DOS SANTOS - DONNÉES CONFIDENTIELLES				

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANNEXES

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANNEXE 1 : ANNUAIRE DE CRISE

- **Autorités**
- **Membres du Conseil Municipal**
- **Personnel administratif et technique de la Commune**
- **Opérateurs**
- **Divers**
- **Lieux Publics**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Autorités			
Qualité	**Coordonnées**	**N° de téléphone**	**Observations**
Préfecture du Nord	**12 rue Jean Sans Peur CS 20003 59039 LILLE Cedex**		
Sous-Préfecture Arrondissement de Cambrai	**3 place Fénelon CS 393 59407 CAMBRAI Cedex sp-cambrai@nord.gouv.fr**		**Lundi au vendredi: 08h30 - 11h30 13h30 - 16h30**
	Secrétaire générale: Mary CHERPION mary.cherpion@nord.gouv.fr		
	Cheffe du bureau des relations avec les collectivités territoriales et de l'environnement: Eva URLI eva.urli@nord.gouv.fr		**Absente le mercredi**
	Adjointe à la cheffe de bureau, bureau des relations avec les collectivités territoriales et de l'environnement: Gwladys BECAR gwladys.becar@nord.gouv.fr		
Brigade de Gendarmerie de Caudry	**244 rue Henri Barbusse 59540 CAUDRY**		
	Commandante de brigade: Elise PITARD		
Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis	**rue Victor Watremez RD643 ZA le Bout des 19 59157 BEAUVOIS EN CIS secretariat@caudresis-catesis.fr**		

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

	Directeur Général des Services: **Olivier LEVEAUX** dgs@caudresis-catesis.fr		
	Assistante de direction: **Françoise DECAUX** fdecaux@caudresis-catesis.fr		
	Responsable technique: **Bruno LECLERCQ** services-techniques@caudresis-catesis.fr		
	Responsable aire d'accueil des gens du voyages: **Pascal BLUMENTHAL** pblumenthal@caudresis-catesis.fr		

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Membres du Conseil Municipal			
Nom/Prénom	**N° de téléphone fixe**	**N° de téléphone portable**	**Observations**
BRICOUT Frédéric			
MERY-DUEZ Anne-Sophie			
POULAIN Bernard			
BERANGER Agnès			
BONIFACE Didier			
TRIOUX-COURBET Sandrine			
RIQUET Alain			
THUILLEZ Martine			
DOYER Claude			
RICHOMME Liliane			
PLUCHART Claudine			
DAUCHET Martine			
PRUVOT-PARMENTIER Brigitte			
CHMIELEWSKI Dominique			
DEVIENNE Marc			
MARIN Yves			
CHATELAIN Nathalie			
DEUDON José			
NAVEZ Patricia			
DECALION Ismaël			
BALEDENT Matthieu			
DENIZON-LEVEAUX Violenne			
MATON Audrey			
HISBERGUE Antoine			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ROUSSEAU Jérémy			
CAILLAUX Céline			
BRULANT Damien			
BAUDOUX Aurélien			
DEMARQUE Ophélie			
COLLIN Denis			
DISDIER Mélanie			
BAJODEK Alban			
DESREUMAUX Sophie			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Personnel administratif et techniques de la commune				
Nom/Prénom	**Fonction**	**N° de téléphone prof.**	**N° de téléphone perso.**	**Observations**
DIRECTION GENERALE DES SERVICES				
DEBOUDT Fanny	Directrice Générale des Services			
FONTAINE Cédric	Directeur des relations publiques, événementiel, vie économique locale et de l'emploi			
TOUZARD Jean-Louis	Chef de service de la police municipale			
REMOND Thierry	Adjoint au chef de service de la police municipale			
COLLE Ludovic	Agent de la police municipale			
DENHEZ Cyril	Agent de la police municipale			
LAIGLE Jonathan	Agent de la police municipale			
SERVICES TECHNIQUES ET SPORTS				
PLISSON Roland	Directeur des Services Techniques et des Sports			
LEPREUX Emeline	Directrice adjointe des services techniques			
DOS SANTOS Luis	Responsable du centre technique municipal			
VANNIER Valérie	Directrice état civil, élections et			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

	affaires générales			
INFORMATIQUE				
CIURLIA Angelo	Responsable de la sécurité des systèmes d'information			
CAGNON Guillaume	Directeur du service informatique			
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE				
DEBOUDT Fanny	Directrice du centre communal d'action sociale			
LEMAIRE Sabine	Accueil			
BRICHE-BOCQUET Marion	Directrice des affaires juridiques et scolaires			
MOIGNON Véronique	Cheffe du service entretien			

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Opérateurs		
Société	**N° de téléphone**	**Observations**
CAP FIBRE	0 800 159 162	
ORANGE	39 00	

Divers			
Lieux	**Contact**	**N° de téléphone**	**Observations**
ALDI	Standard	09 77 40 40 44	
COCCINELLE	Standard	03 27 76 60 59	
E. LECLERC	Standard	03 27 75 80 80	
INTERMARCHÉ	Standard	03 27 85 45 05	
LIDL	Standard		
BRICOMARCHÉ	Standard	03 27 75 02 92	
M. BRICOLAGE	Standard	03 27 85 06 17	

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

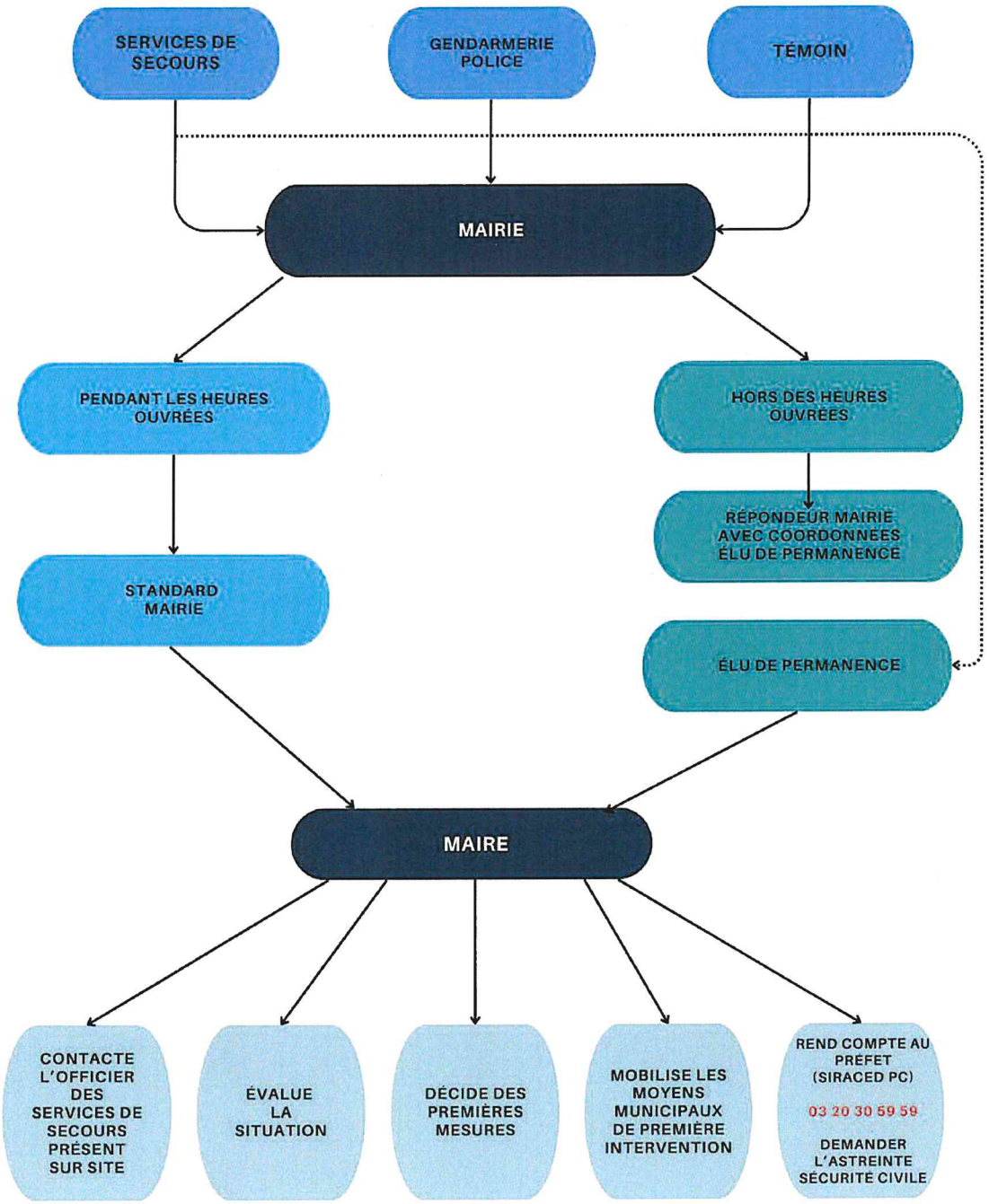
Lieux publics			
Lieux	**Contact**	**N° de téléphone**	**Observations**
PÔLE CULTUREL - (THÉÂTRE, CINÉMA, SALLE DES FÊTES) Place du Général de Gaulle	**GRASSART Pierre, Directeur**		
ATELIERS CULTURELS 21 rue Jacquard	**GRASSART Pierre, Directeur**		
	DUFRAISSE Jean-Marie, Régisseur		
ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL SCHWEITZER 20 Avenue Jules Guesde	**FONTAINE Gaëtan, agent administratif**		
BASE DE LOISIRS ET NATURE - VAL DU RIOT Rue Ampère	**Nicolas MACHUT, Directeur**		

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANNEXE 2: FICHES RÉFLEXES

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°01: LE SINISTRE VIENT D'AVOIR LIEU



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

QUE FAIRE?

1. Évaluer la situation

Localisation exacte du sinistre et de son environnement

Nature et ampleur

Nombre de victimes présumées

Autre

Appréciation des risques et/ou de leurs conséquences éventuelles

Evaluation des besoins et des mesures d'urgence à engager par la commune

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

2. Décider des premières mesures d'urgence:

Mesure de protection de la population

Évacuation des riverains et du public

Balisage d'un périmètre de sécurité

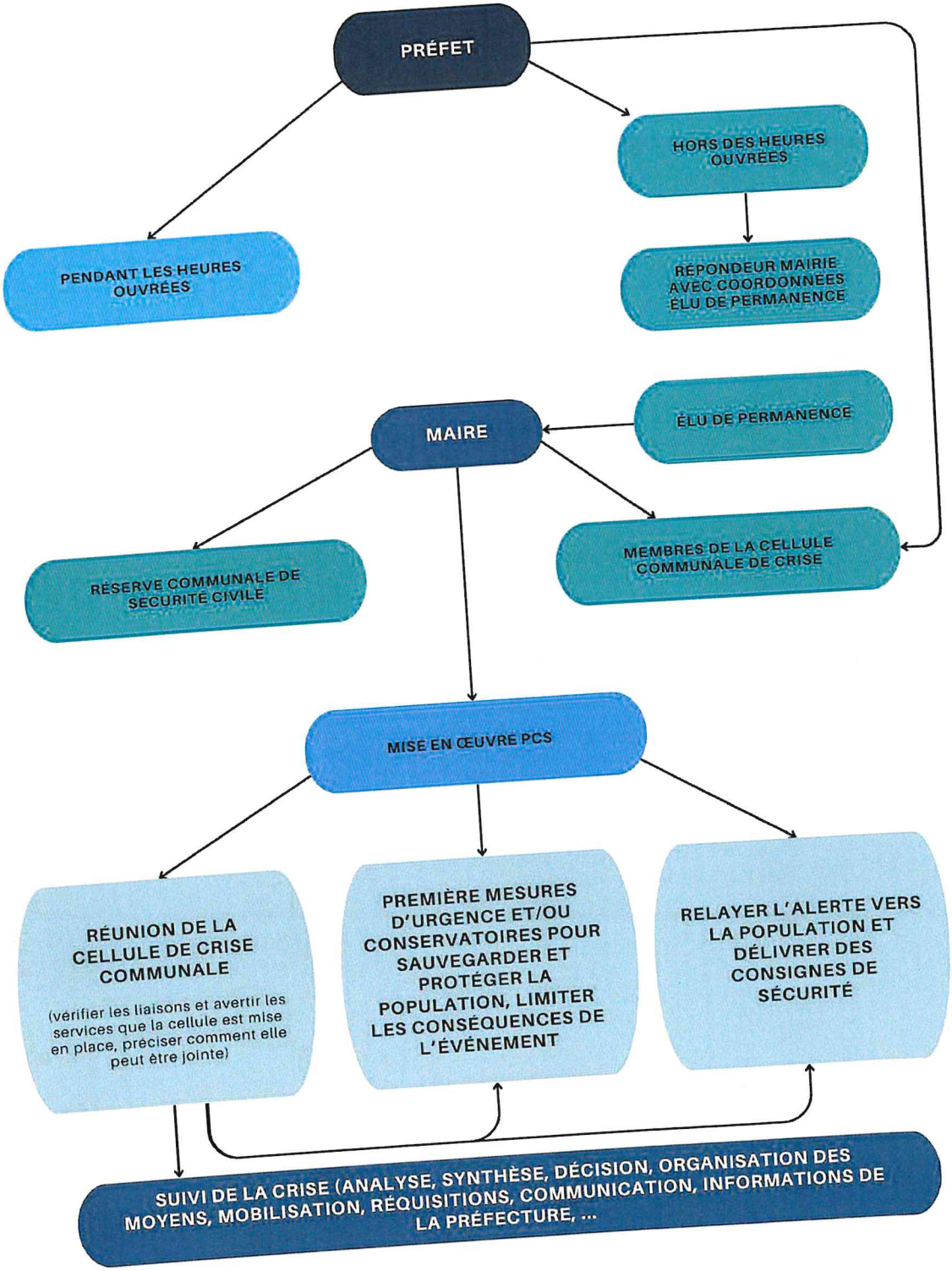
Contrôle des accès à la zone de danger

Mesures d'ordre public

Régulation de la circulation et balisage des déviations

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°02: LE RISQUE EST IMMINENT OU POTENTIEL À COURT TERME



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°03: MONSIEUR LE MAIRE - DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS

Prénom NOM	Fonction	Contact personnel		Contact professionnel	
		N° portable	N° fixe	N° portable	N° fixe
TITULAIRE					
Frédéric BRICOUT	**Maire**				
SUPPLÉANT:					
Anne-Sophie MERY-DUEZ	**Adjointe au Maire, déléguée à la culture, à la valorisation du patrimoine historique et des productions industrielles locales, au musée et au comité de jumelage**				
Bernard POULAIN	**Adjoint au Maire, délégué à l'animation de la ville, des fêtes et des cérémonies**				

Le maire est le directeur des opérations de secours (DOS) sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement du dispositif ORSEC par le préfet.

À ce titre, son rôle est de :

- diriger et coordonner les actions de tous les intervenants
- assurer et coordonner la communication
- informer les niveaux administratifs supérieurs
- anticiper les conséquences
- mobiliser les moyens publics et privés sur son territoire de compétence

En cas d'alerte (météo, inondations...) transmise par la préfecture, le maire ou l'élu de permanence doit répercuter l'information ou l'alerte auprès des administrés.

En cas de crise, le maire déclenche le plan communal de sauvegarde.

Dès le début des opérations, le maire ou son adjoint doit, en liaison avec le responsable local de la gendarmerie ou de la police, et avec l'officier des sapeurs-pompiers :

- prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe , aider à la,régulation de la circulation, empêcher qu'un sur accident ne se produise
- indiquer le lieu de la catastrophe aux gendarmes ou aux policiers et mettre à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement
- déclencher si nécessaire les évacuations des zones dangereuses et en interdire l'accès
- mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise communale
- réunir les moyens en hommes et matériels nécessaires et disponibles et engager les premières mesures de sauvegarde et de protection de la population

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

- dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer le lieu d'une chapelle ardente et la faire équiper
- organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement et le soutien socio-psychologique des victimes ou sinistrés
- mettre à disposition des secouristes un (ou plusieurs) local de repos, prévoir leur ravitaillement
- prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publique
- se tenir informé de l'évolution de la situation, rester en liaison avec les services de secours sur place dépêchés sur le terrain et rendre compte à la préfecture
- faire mettre en place un numéro de téléphone dédié à l'information de la population
- gérer les relations avec les médias locaux en concertation avec le préfet ou le service d'information et des relations avec la presse (Bureau de la communication) de la préfecture.
- solliciter le préfet si l'ampleur de l'événement dépasse les capacités d'intervention de la commune pour demander la montée en puissance de l'ORSEC.

Lorsque le préfet a pris la direction des opérations de secours, le maire conserve des responsabilités et conduit jusqu'au terme de la crise les missions relevant de son autorité définies dans l'ORSEC notamment ses dispositions spécifiques (PPI, PPR, PSS etc.)

Rôle des communes dans le dispositif ORSEC :

- l'alerte et l'information des populations
- l'appui aux services de secours
- le soutien des populations (hébergement, ravitaillement etc.)
- l'information des autorités...

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°04: RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES

Prénom NOM	Fonction	Contact personnel		Contact professionnel	
		N° portable	N° fixe	N° portable	N° fixe
TITULAIRES:					
Marc DEVIENNE	**Conseiller Municipal, délégué au travaux, à la prévention et à la sécurité urbaine, à la tranquillité publique, au cadre de vie, à la circulation et à la voirie**				
Fanny DEBOUDT	**Directrice Générale des Services**				
SUPPLÉANTS:					
Anne-Sophie MERY DUEZ	**Adjointe au Maire, déléguée à la culture, à la valorisation du patrimoine historique et des productions industrielles locales, au musée et au comité de jumelage**				
Ismaël DECALION	**Conseiller Municipal**				

Le maire doit pouvoir être libre de se déplacer en fonction des besoins afin d'assurer la communication.

Cette liberté n'est possible que s'il peut s'appuyer de manière certaine sur une ou plusieurs personnes pour mettre en œuvre les actions de sauvegarde (aide à la population et soutien au dispositif de secours).

- a autorité sur l'ensemble des moyens municipaux pouvant être mobilisés
- assure la liaison avec les autorités « opérationnelles » (le directeur des opérations de secours – DOS - et le COS – commandant des opérations de secours)

Début de crise

- Est informé de l'alerte.
- Se rend au Poste de Commandement Communal (PCC) pour coordonner la cellule communale de crise.
- Met en place les moyens nécessaires à l'information et à la coordination (ligne téléphonique dédiée, équipements, etc.).

Pendant la crise

- Mise en place et coordination :
  - S'assure de la mise en place du dispositif de gestion de crise.
  - Anime la cellule de crise communale (PCC).

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

- Communication avec le DOS :
    - Se tient en lien permanent avec le DOS pour se tenir informé des décisions prises.
    - Veille à ce que les actions décidées par le DOS soient réalisées et transmettent les ordres au terrain.
- Suivi des opérations :
    - Centralise les comptes-rendus et les demandes provenant du terrain.
    - Élabore le point de situation synthétique pour évaluer l'avancée des opérations.
    - Transmet les informations pertinentes à la Préfecture ou au Centre Opérationnel Départemental (COD) si activé.
- Gestion administrative et logistique :
    - Prépare les demandes de réquisition de moyens.
    - Conçoit les arrêtés d'interdiction si nécessaire, en lien avec le maire.

Fin de crise et phase de retour à la normale

- S'assure que toutes les décisions prises pendant la crise ont été suivies d'effet et en dresse un bilan.
- Participe à l'élaboration des documents de retour d'expérience.
- Fait remonter le bilan des actions

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°05: SECRÉTARIAT

Prénom NOM	Fonction	Contact personnel		Contact professionnel	
		N° portable	N° fixe	N° portable	N° fixe
TITULAIRE					
Claude DOYER	Adjoint au Maire délégué au sport et à la santé				
Emeline LEPREUX	Directrice adjointe des Services Techniques et des Sports				
Bélinda PREVOST	Secrétaire de Direction - Secrétariat Général				
Pascale GRIFFON	Responsable urbanisme et secrétariat - Services Techniques				
Delphine DENIMAL	Secrétaire de M. le Maire				
Séverine SOHIER	Standardiste accueil Mairie				

Début de crise

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la cellule de crise communale
- organise l'installation de la cellule communale de crise avec le maire
- assure la logistique de la cellule communale de crise (notamment fournitures de bureau)
- ouvre le calendrier des événements, informatisé ou manuscrit (pièce essentielle notamment en cas de contentieux). Sur ce registre figurent les événements horodatés chronologiquement et les décisions du maire ou du poste de commandement (également horodatées)

Pendant la crise

- assure l'accueil téléphonique de la cellule de crise communale
- assure la frappe et la transmission des documents émanant de la cellule communale de crise (réception et transmission des télécopies etc.)
- appuie les différents responsables de la cellule communale de crise en tant que de besoin
- tient à jour le registre des événements et y consigne les relevés de décision.

Fin de crise

- assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- participe avec le maire à la préparation de la réunion de « débriefing »

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°06: CHARGÉ DE COMMUNICATION

Prénom NOM	Fonction	Contact personnel		Contact professionnel	
		N° portable	N° fixe	N° portable	N° fixe
TITULAIRE					
Antoine HISBERGUE	Conseiller Municipal, délégué à l'éducation, aux activités périscolaires, à la petite enfance, à l'événementiel et à la communication				
Cédric FONTAINE	Directeur des relations publiques, événementiel, vie économique locale et de l'emploi				
Aurélien BAUDOUX	Conseiller Municipal				

Début de crise

- est informé de l'alerte et, selon la gravité de l'événement
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la cellule communale de crise
- met en place un numéro de téléphone dédié à l'information des populations

Pendant la crise

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias et en informe le maire
- assure la liaison avec les chargés de communication des autorités
- gère les sollicitations médiatiques en liaison avec le maire
- assure l'information des populations

Fin de crise et phase de retour à la normale

- assure, sous l'autorité du maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°07: RESPONSABLE LIEUX PUBLICS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Prénom NOM	Fonction	Contact personnel		Contact professionnel	
		N° portable	N° fixe	N° portable	N° fixe
TITULAIRE					
Martine THUILLEZ	**Adjointe au Maire, déléguée en charge des économies, de la commande publique, de la représentation juridique de la commune et de la cantine**				
Marion BRICHE-BOCQUET	**Directrice des affaires juridiques et scolaires**				
Martine DAUCHET	**Conseillère Municipale**				

Début de crise

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la cellule communale de crise

Pendant la crise

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par ses collaborateurs et en informe le maire
- informe les établissements
- transmet les informations collectées et les éventuelles difficultés au maire
- assure l'information des responsables d'établissement
- gère la mise en œuvre de toute mesure concernant ces établissements (ex. mise en œuvre d'une évacuation)

Fin de crise

- met en œuvre la transmission de fin d'alerte

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

- participe à la réunion de débriefing présidée par le maire

FICHE RÉFLEXE N°08 : RESPONSABLE LOGISTIQUE

Prénom NOM	Fonction	Contact personnel		Contact professionnel	
		N° portable	N° fixe	N° portable	N° fixe
TITULAIRES					
Dominique CHMIELEWSKI	**Conseiller Municipal**				
Roland PLISSON	**Directeur des Services Techniques et des Sports**				
Didier BONIFACE	**Adjoint au Maire, Délégué au logement, à la vie des quartiers, à la lutte contre l'insalubrité et à la sécurité publique.**				
Emeline LEPREUX	**Directrice adjointe des Services Techniques et des Sports**				
Luis DOS SANTOS	**Responsable du centre technique municipal**				

Début de crise

- est informé de l'alerte
- met en alerte le personnel des services techniques (liste et coordonnées dans l'annuaire)
- alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone etc.)

Pendant la crise

- met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (ex. barrières, parpaings etc.)
- met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre
- organise le transport collectif des personnes
- s'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions
- assure au besoin l'acheminement des comprimés d'iodure de potassium ou tout autre produit aux bureaux de vote et écoles le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Fin de crise

- informe les équipes techniques de la commune
- assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- participe à la réunion de débriefing
- gère les dons en matériels à la commune au bénéfice des sinistrés

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°09 : RESPONSABLE ECONOMIE

Prénom NOM	Fonction	Contact personnel		Contact professionnel	
		N° portable	N° fixe	N° portable	N° fixe
TITULAIRE					
Sandrine TRIOUX - COURBET	Adjointe au Maire, déléguée au commerce, à l'artisanat, aux actions en direction de la jeunesse et au centre aéré.				
Aline DHENNAIN	Référente commerce, manifestations locales et marché du vendredi				
Agnès BERANGER	Adjointe au Maire, déléguée aux finances, à la gestion et prospective budgétaire et au personnel communal.				

Début de crise

- est informé de l'alerte
- se rend à la cellule communale de crise

Pendant la crise

- informe les commerçants, les artisans, les entreprises situées sur le territoire de la commune

- recense :

  - ❖ les personnels présents sur le site
  - ❖ les personnels en mission à l'extérieur du site
  - ❖ le nombre de personnes sensibles (enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite etc.) éventuellement présents (dans les commerces notamment)

Fin de crise

- informe les commerçants, les artisans, les entreprises contactées

- participe à la réunion de débriefing

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

FICHE RÉFLEXE N°10 : RESPONSABLE POPULATION

Prénom NOM	Fonction	Contact personnel		Contact professionnel	
		N° portable	N° fixe	N° portable	N° fixe
TITULAIRES:					
Audrey MATON	Conseillère Municipale, déléguée au public seniors et aux personnes handicapés – Gestion espace Schweitzer				
Valérie VANNIER	Directrice Etat Civil, élections et affaires générales				
Alain RIQUET	Adjoint au Maire, Délégué à la cohésion et aux actions sociales, à la solidarité aux familles et aux relations avec les associations caritatives				
Liliane RICHOMME	Adjointe au Maire, déléguée au suivi des dossiers de sécurité et accessibilité des bâtiments communaux, de l'activité de la régie municipale des pompes funèbres et aux cérémonies patriotiques.				

Début de crise

- est informé de l'alerte
- se rend à la cellule communale de crise

Pendant la crise

- s'assure de l'information de l'ensemble de la population (personnes isolées, handicapées, résidents secondaires, etc.) sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation, prise de comprimés d'iodure de potassium, etc.)
- assure l'approvisionnement des habitants (eau potable notamment)
- assure la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées en liaison avec le responsable logistique
- en cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les forces de l'ordre

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

- mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement etc.)

Fin de crise

- informe les personnes contactées
- participe à la réunion de débriefing

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANNEXE 3: PLANS/ CARTOGRAPHIE

L'ensemble des plans est disponible au sein du Poste de Commandement pour affichage mural en format A0

Non disponibles en version publique, or risques

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.1.CARTE DES RISQUES

https://www.georisques.gouv.fr/cartes-interactives#/

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.2.CARTE DES ENJEUX

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.3. CARTE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P.)

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.4.CARTOGRAPHIE D'ALERTE

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.5.CARTE COMMUNE DE CAUDRY

1/5000

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.6.CARTE COMMUNE DE CAUDRY

1/25000

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.7.CARTE COMMUNE DE CAUDRY

1/100000

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.8. PLAN POSTE DE COMMANDEMENT

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

3.9. PLAN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANNEXE 4: MODÈLES DE DOCUMENTS

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ARRÊTÉ DE RÉQUISITION

Le maire de la commune de .....

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2212-2,

Considérant : (l'événement).....
.....survenu le ..... à .....heures

Considérant qu'il est nécessaire de doter la commune des moyens nécessaires pour répondre à ses obligations.

Vu l'urgence : à expliciter le plus possible.....,

Arrête :

Article 1er : L'entreprise .....est réquisitionnée avec les moyens en personnel et en matériel dont elle dispose en vue d'exécuter la mission (préciser la nature, le lieu de la prestation...) nécessaires au rétablissement de l'ordre public.

Article 2 : préciser toute indication utile à la bonne exécution de la réquisition et en particulier les nom, prénoms, qualité et fonction de l'autorité habilitée à constater le service fait.

Article 3 : La réquisition est exécutoire dès réception du présent ordre et jusqu'au ... . . / pour (X heures, voire jours.)

Article 4 : [le requis] sera indemnisé dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains résultant de l'application du présent arrêté, ou en fonction du prix commercial normal et licite de la prestation, sans considération de profit, lorsque la prestation requise est de même nature que celles habituellement fournies par l'entreprise à la clientèle, conformément aux conditions prévues par l'article L.2215-1 du code général des collectivités territoriales.
Dans les conditions prévues au code de justice administrative, le tribunal administratif pourra accorder au requis, à sa demande, une provision couvrant tout ou partie de l'indemnité à venir.

Article 5 : A défaut d'exécution du présent ordre de réquisition, il pourra être procédé à son exécution d'office. La personne requise s'expose aux sanctions pénales ou administratives prévues à l'article L.2215-1 4° du code général des collectivités territoriales.

Article 6 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du maire dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

Article 7 : Le présent ordre de réquisition sera notifié à M.[requis]. Son ampliation sera affichée à.....et transmise à M. le Préfet.

Article 8 (exécution) : Le commissaire de police ou le commandant de la brigade de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à .....le ...../...../.....
Le maire,

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE CIRCULER SUR UNE VOIE COMMUNALE

Le maire de .....

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu ..... Survenu le.....

Considérant que ..... constitue un danger pour la sécurité publique ;

ARRETE

Article 1er : L'accès à la voie communale n°..... Est interdit jusqu'à nouvel ordre.

Article 2 : Les riverains de la voie devront laisser leur véhicule en stationnement devant les barrières interdisant l'accès à la portion de voie endommagée.

Article 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera affiché à proximité des barrières interdisant l'accès à la route et un exemplaire sera remis à chacune des personnes directement concernées (riverains de la voie).

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ainsi que toute force de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Préfet du Département

- Commandant de la Brigade de Gendarmerie

- Président du Conseil Départemental

- Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours

Pour effectuer chacun en ce qui les concerne.

Fait à....., le.....

Le maire

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

MAIN COURANTE

Heure	Origine de la demande/message	Demande /Message	Suite donnée	Heure	Observation

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANNEXE 5: EXERCICES

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

Historique des exercices		
Date	**Thème de l'exercice**	**Observation**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

ANNEXE 6: DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE

6.1.Matériel disponible aux ateliers municipaux

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL140425_Q27**
Objet :	**Approbation des principes du Plan Communal de**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.1 Mo
Nom original : DEL140425_Q27.pdf		
Nom métier : 99_DE-059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE-1-1_1.pdf		
Annexe (Fichier de signature électronique)	application/pdf	92.7 Mo
Nom original : Annexe_Q27A.pdf		
Nom métier : 99_SE-059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE-1-1_2.pdf		
Annexe (Fichier de signature électronique)	application/pdf	9.4 Mo
Nom original : Annexe_Q27B.pdf		
Nom métier : 99_SE-059-215901398-20250414-DEL140425_Q27-DE-1-1_3.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 avril 2025 à 11h07min51s	Dépôt initial

En attente de transmission	24 avril 2025 à 11h10min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 avril 2025 à 11h19min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 avril 2025 à 11h19min38s	Reçu par le MI le 2025-04-24